

# Points Communs

La revue d'UrbaLyon

**HORS  
SÉRIE**

**Rapport  
d'activité  
2020**



**— Une année  
bien particulière**



# Sommaire

- 5 Rapport moral
- 6 Propos introductif
- 8 Objectifs fixés
- 10 L'Agence à l'écoute (Covid 19)
- 12 **MIEUX NOUS CONNAÎTRE**
- 14 Un partenariat
- 15 Les territoires
- 16 Des réseaux
- 18 Nos instances
- 20 Un outil d'ingénierie d'intérêt public
- 22 Fonctionnement et financement
- 24 **LE PARTAGE DE NOS RESSOURCES**
- 26 Une communication renforcée, des supports renouvelés
- 28 Expo ville-forêt
- 30 Les scènes d'échange
- 32 La documentation
- 34 **UNE OBSERVATION PARTAGÉE**
- 36 Pour des observatoires partenariaux vecteurs de dialogue territorial
- 46 **UNE COHÉSION RECHERCHÉE**
- 48 Contribuer au dialogue et à la coopération entre les territoires de l'aire métropolitaine
- 50 Appuyer chaque échelle territoriale en associant la réflexion et l'action
- 52 (A)ménagement de la ville, aménager autrement
- 56 **DES TRANSITIONS ACCOMPAGNÉES**
- 58 Les 17 ODD, un cadre qui donne sens au projet partenarial porté par UrbaLyon
- 60 Sobriété foncière : adapter la trajectoire de développement de l'aire métropolitaine
- 62 Ressources et territoires en transition
- 66 **LA BIBLIOGRAPHIE**





### **Béatrice Vessiller**

Présidente d'UrbaLyon,  
Vice-Présidente de la Métropole  
de Lyon en charge de l'urbanisme,  
du cadre de vie et de l'action foncière

# Rapport moral

L'année 2020... une année bien particulière en effet !

Nous avons vécu toutes et tous une expérience exceptionnelle, une pandémie mondiale. Une expérience vécue ensemble, mais parfois seul-e, qui illustre les dysfonctionnements et les limites de notre société, mais aussi nos capacités de résistance et d'adaptation individuelles et collectives.

L'Agence d'urbanisme a su, elle aussi, faire le dos rond et rebondir. La structure, bien entendu, mais surtout son personnel. Je souhaite ainsi commencer par remercier chaque salarié-e d'avoir tenu son poste au mieux pendant cette année très spéciale, où je sais que certains ont été touchés par la perte d'un proche et que tous ont été affectés par la perte d'un des nôtres. Merci à chacun et chacune, merci à toutes et tous.

Comme le démontre le rapport d'activité 2020, le travail a été fait, le programme a été tenu. Au petit effort demandé à quelques membres de l'Agence d'urbanisme a répondu un grand effort collectif de l'ensemble des salariés pour mener à bien la quasi-totalité des missions attendues. Je vous encourage notamment à découvrir celles mises en avant dans les pages suivantes.

Cette année aura aussi été marquée pour le renouvellement des instances de l'Agence d'urbanisme. Le 18 septembre 2020, M. Le Faou, président sortant, passait le témoin à la nouvelle Assemblée générale, sous la forme d'un message en 3 T : tiers de confiance, territoires et transitions.

Avec l'ensemble du Conseil d'administration, j'ai pu constater la pertinence des orientations prises par l'Agence d'urbanisme ces dernières années. Nous allons poursuivre naturellement ce chemin tracé.

Les transitions sont dorénavant au cœur des préoccupations des collectivités et s'expriment au travers de nouvelles ambitions en faveur de la santé, de la mobilité, de l'alimentation, de l'emploi local, du vivant... Et de nombreuses politiques prennent force dans la transition écologique et la justice sociale.

De nouveaux territoires viennent s'appuyer sur les ressources, les compétences et les savoir-faire de l'Agence d'urbanisme. Ce sont déjà 9 adhésions qui ont été enregistrées depuis le début du mandat, et d'autres sont encore attendues.

À l'échelle de l'aire métropolitaine, les élus et les habitants sont de plus en plus conscients de la communauté de destin qui les unit, qui nous unit. Aussi nous avons à partager nos visions du devenir de ce vaste territoire. L'Agence d'urbanisme nous aide à nouer ce dialogue, car nous avons confiance en elle. Ainsi, en tenant compte des spécificités et des moyens de chacun, nous pouvons construire ensemble les partenariats nécessaires pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et écologiques de notre territoire commun !

# PROPOS INTRODUCTIF

## Travail fait, programme tenu !

Malgré la complexité de l'année 2020, tant du fait de la situation sanitaire que du calendrier électoral, le travail attendu de l'Agence d'urbanisme par ses membres a été fait, le programme décidé par le Conseil d'administration a été tenu.

En effet, la réalisation du programme d'activités 2020 de l'Agence d'urbanisme est constatée avec un taux effectif de 96 % (11 400 jours de travail engagés, y compris les 400 jours de report de 2019 sur 2020). Et compte tenu de la décision du Conseil d'administration de reporter la finalisation de certaines missions en 2021 sur le budget 2020, le taux final de réalisation sera même supérieur à 100%. Le volet partenarial du programme a représenté 98,5% des activités menées, les contrats ayant été fortement réduits (1,5 %).

Dans cette année si particulière, l'Agence a démontré sa résilience et son adaptabilité. Elle le doit à ses instances, celles qui ont clos le précédent mandat, comme celles qui ont ouvert le nouveau, exigeantes mais en confiance. Elle le doit à chacun de ses membres qui ont été à l'écoute pour tenir compte de la situation, échanger et adapter au besoin les calendriers des missions. Elle le doit au collectif de son personnel qui a fait preuve d'efficacité et de solidarité, alors que ses salariés devaient, individuellement, répondre à des situations personnelles très différentes.

Dans cette année si compliquée, l'organisation interne (la coordination des équipes et le management

de proximité, les processus de travail et les outils de pilotage) a montré ses forces. Il a ainsi été possible très vite, dès la réunion du Conseil d'administration du 28 mai, de mesurer les conséquences de la crise sanitaire et d'identifier les décisions à prendre puis, lors de la réunion du 15 octobre, d'infléchir le programme de travail en réponse à la mise en place des nouveaux exécutifs. Le Conseil d'administration a pu ainsi jouer son rôle : suivre l'avancement des missions engagées, avec une information claire et régulière, et faire valoir ses priorités en révisant le programme d'activités (arrêt, report, renforcement des études votées, voire engagement de nouvelles missions).

Certes il reste toujours à améliorer les choses : comme fluidifier les échanges entre l'Agence et chacun de ses membres pour travailler plus sereinement et avec une assurance respectueuse, entre les membres eux-mêmes pour donner plus de force aux missions partenariales et ouvrir de nouveaux espaces de dialogue.... Et l'Agence doit continuer à développer sa présence au plus proche de chaque territoire de l'Aire métropolitaine lyonnaise, au travers d'un plus grand nombre de missions, dans un souci permanent d'articulation des différentes échelles de l'action publique. Déjà l'Agence d'urbanisme a été désignée membre des Comités locaux de cohésion territoriale par les Préfets du Rhône et de l'Isère.

Ces voies de progrès conforteront encore plus l'outil commun d'ingénierie qu'est l'Agence d'urbanisme pour un nombre croissant d'acteurs et de territoires.



## L'Agence organisée face à la pandémie

Dès le 13 mars 2020 des dispositions ont été prises pour permettre la fermeture des locaux et le maintien à domicile des salariés, à l'exception d'une permanence informatique. Cela a été possible grâce à la virtualisation d'une majorité des postes de travail et à l'expérimentation antérieure du télétravail. L'accès aux serveurs a été permis en préservant la sécurité de l'infrastructure informatique.

La gestion de cette situation toute particulière a été faite en dialogue régulier entre la Direction et le CSE, tant pour la mise en place et le suivi des conditions de travail pendant la période de confinement que pour la préparation et la mise en œuvre de la reprise d'activité présentielle. Un accord d'entreprise a acté le maintien de la rémunération quelle que soit la situation du salarié (garde d'enfant(s), chômage partiel...), mais aussi la non-acquisition de RTT et la pose obligatoire de jours d'absence.

Un éventail de dispositions a été proposé aux salariés pour s'adapter à chaque situation :

- La déclaration en garde d'enfant(s) de façon totale ou partielle. Des salariés concernés ont pu télétravailler mais dans un environnement contraint : l'âge des enfants, le lieu de vie, le partage de l'équipement informatique et d'une connexion avec un conjoint ou avec un/des enfant(s) en classe à distance....
- L'absence ou la perte d'activité. Certains collaborateurs ne pouvaient pas passer en télétravail. D'autres dépendaient de collègues eux-mêmes absents ou en moindre demande. Une baisse de productivité spécifique à chaque salarié a été constatée en raison

de l'adaptation à la situation, de l'absence ou de la moindre disponibilité des partenaires....

- Enfin plusieurs personnes ont été affectées spécifiquement à la gestion de la crise (administration, informatique) et d'autres ont été en management renforcé pour assurer la continuité de l'activité au regard des dossiers, des capacités et des compétences mobilisables.

Il a été souhaité dès le 11 mai une reprise d'activité présentielle progressive. La possibilité d'une semaine « à la carte » a permis de préserver la santé du personnel et les capacités de travail de l'Agence.

Une perte de 1000 jours de capacité productive a été constatée au Conseil d'administration du 25 juin 2020. Les situations de garde d'enfants ont représenté 40 % de cette perte pendant la période de confinement et le chômage partiel 60 % ; respectivement 80 % et 20 % pendant celle de déconfinement. Un « retour » de 400 jours de capacité productive ayant été estimé grâce aux dispositions de l'accord d'entreprise et aux indemnités compensatoires, le Conseil d'administration a acté la suppression de 600 jours d'activité. Il a approuvé une modification du programme de travail diminuant de 50 jours les missions d'initiative CA, de 150 jours les lignes du socle et, en concertation, de 400 jours les études partenariales. Il a demandé aux membres concernés de maintenir malgré tout le montant de leur subvention. Ce qui a été fait !

**Damien Caudron**

Directeur général de l'Agence d'urbanisme  
de l'aire métropolitaine lyonnaise

# OBJECTIFS FIXÉS

**Les objectifs fixés par le Conseil d'administration pour 2020 ont été atteints malgré une année perturbée par le contexte sanitaire et la mise en place tardive des nouveaux exécutifs.**

Les orientations structurantes du programme de travail 2020 ont été fixées par le Conseil d'Administration le 7 juin 2019. Elles sont au nombre de 6 et dans la continuité de celles de 2018 et 2019.

## Objectif n°1

Consolider notre assise territoriale « aire métropolitaine de Lyon » en renforçant :

- nos collaborations avec les territoires voisins de la Métropole de Lyon ;
- nos missions avec les villes-centres et les agglomérations moyennes de l'aire métropolitaine.

*L'Agence continue à faire la démonstration qu'elle sait articuler les échelles, avec la déclinaison du programme d'actions intermodales du Syndicat des mobilités des territoires en 8 bassins de mobilité (Ondaine - proche Haute-Loire, Forez, Gier-Morantais, Vallée du Rhône, Nord-Isère, Dombes-Plaine de l'Ain, Val de Saône et Ouest Lyonnais-Roanne), l'avancée du PCAET de l'Est Lyonnais, l'engagement du plan de mobilité de la CAPI, le diagnostic du projet de territoire de la Vallée du Garon, la formalisation des « plan guide / plan d'actions Cœur de ville » de Vienne (et le renouvellement acté pour 2021-2022 du partenariat pour accompagner sa mise en œuvre). L'ancrage de l'Agence se confirme avec les territoires de l'Ain et du nord du Département du Rhône.*

## Objectif n°2

Poursuivre le renouvellement de nos connaissances et de nos méthodes en favorisant :

- les approches systémiques et la mise en débat, en décloisonnement les études et les thématiques ; et en profitant des nouveaux champs d'exploration (santé, solidarité, énergie...),
- les visions plus synthétiques du passé et plus dynamiques de l'avenir, en développant un cadre prospectif partenarial en lien avec les enjeux urbains contemporains et ceux des territoires (gouvernance, citoyenneté, projets) et notre capacité à exprimer les figures 2040...

*Le rapport « Covid-19, l'Agence en écoute et en réflexion » a été engagé pendant la période de confinement, présenté dès juin et remis en septembre aux élus des nouvelles instances. L'Agence a su s'adapter au distanciel tant pour réunir ses instances que pour poursuivre le dialogue partenarial au basculant les scènes d'échange habituelles en « webinaire » (par ex. pour l'animation du Club régional des démarches de cohésion territoriale). Engagée dans l'appropriation par tous du référentiel 17 ODD, l'Agence en a formalisé la méthodologie pour sa déclinaison au local et des premiers retours d'expérience (diffusion de la publication « point de repère »).*

## Objectif n°3

Continuer à être un outil innovant, au-devant des nouveaux champs de l'urbanisme (mobilité, environnement, transitions, énergie, climat, numérique...) et des besoins de ses membres, par :

- de nouvelles connaissances sur l'évolution de la société, les besoins des habitants et le fonctionnement des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise,
- des études stratégiques à l'interface des questions d'urbanisme et des problématiques de mobilité, en veillant à la complémentarité des études et à la cohérence des approches.

*L'Agence affiche aujourd'hui un périmètre d'analyse (un Carré dit métropolitain avec un côté de 125 km) qui englobe l'ensemble de l'inter-Scot ainsi que le Bassin de Bourg-en-Bresse. Il compte 3,8 millions d'habitants. L'Agence a conforté la connaissance du territoire du Rhône grâce à deux missions menées avec le Département (portraits statistiques puis démarche d'appui au programme Pacte Rhône) mais également avec le Sytral pour son évolution en Etablissement Public de la Mobilité. Une réflexion de prospective territoriale a été engagée avec les services de la Métropole et ceux du Sepal afin d'alimenter les démarches de planification en cours ou envisagées (modif. 3 du PLU-H, révision du SCoT). Des missions nécessitant une connaissance fine du fonctionnement territorial ont été également menées avec les acteurs de la Plaine de Saint-Exupéry.*

**Objectif n°4**

Construire une ingénierie en réseau avec Epures pour servir la construction de l'aire métropolitaine :

- en rapprochant nos observations territoriales et en mutualisant mieux les productions communes,
- en étant plus engagé dans le processus de convergence des acteurs de l'aire métropolitaine.

*Plusieurs collaborations ont abouti à des publications saluées par les membres. Cela concerne notamment les travaux engagés avec l'inter-Scot et notamment l'analyse de 10 ans de dynamiques commerciales au sein de l'aire métropolitaine, ou encore le bilan des démarches « urbagare ». Avec le Pôle métropolitain, la question « eau et agriculture » a été abordée, ainsi que celle de la mobilité résidentielle des étudiants. Les travaux menés avec le SMT ont abouti en fin d'année à 8 présentations associant de nombreux élus et techniciens des territoires.*

**Objectif n°5**

Embrasser l'aire régionale dans son ensemble, malgré le retrait de la Région du partenariat des agences d'urbanisme, échelle pertinente pour lire les dynamiques de métropolisation et de périurbanisation et appréhender le fonctionnement du système urbain de l'aire métropolitaine lyonnaise.

*La dynamique du réseau Urba4 reste forte, les rencontres régulières et les partenariats nombreux (Etat, Ademe, ARS, Club régional de la cohésion territoriale, Club régional PLUi...) avec une coordinatrice partagée entre les 4 agences. Une convention a été signée et facilite les échanges d'informations, les mutualisations de données, le partage de ressources et au besoin des reversements financiers entre les 4 Agences. L'acquisition de la couche satellitaire et des traitements informatiques permettant de disposer d'une « occupation des sols 2020 » a été réalisée dans ce cadre. Plusieurs réflexions liées au « ZAN » ont été engagées, notamment sur les friches, et la « sobriété foncière » est identifiée comme un champ de travail des années à venir.*

**Objectif n°6**

Conforter notre rôle d'ingénierie pluridisciplinaire, ouverte aux autres et diffusante :

- en identifiant les synergies avec les autres outils de l'ingénierie publique, en recherchant des savoirs spécifiques auprès des établissements universitaires et en renforçant les partenariats avec les milieux professionnels et scientifiques,
- en valorisant mieux nos missions et nos études, par un processus de communication maîtrisé et planifié (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...).

*Dans le contexte de l'année 2020, des démarches ambitieuses ont pu aboutir, être menées ou engagées. Le site internet a été ouvert en septembre 2020. Il permet une mise en avant plus forte, avec une cible plus large, des travaux de l'Agence. En décembre a été ouverte la partie réservée aux membres et l'accès aux bases de données de l'Agence. L'exposition « Ville-forêt » a été montée en partenariat avec le CAUE et la Métropole de Lyon. La qualité de son contenu et de sa scénographie a été largement saluée. La mise en place du second confinement a contraint son ouverture (son itinérance est prévue en 2021). Enfin la démarche TIGA a été engagée, elle réunit de nombreux acteurs scientifiques et universitaires, économiques et institutionnels, associatifs et sociaux. Elle engage l'Agence jusque juin 2023 et nécessite deux recrutements dédiés (le premier étant intervenu en 2020).*

# L'AGENCE À L'ÉCOUTE (COVID 19)

## Une crise qui change nos représentations

Lors du Conseil d'administration du 28 mai 2020, un message a été porté par le Président devant les administrateur-trice-s concernant les conséquences de la crise du Covid 19 sur nos villes et sur nos territoires et conséquemment ses impacts sur les travaux de l'Agence.

Ce message souligne la remise en cause de nos modes de vie et de l'organisation de nos territoires autour de 4 grands enjeux :

- un premier enjeu autour des formes de la ville, sur le rapport que nous entretenons avec elle ;
- un deuxième enjeu autour de notre modèle économique, de la possible reconfiguration des chaînes de valeur et de la relocalisation attendue des appareils productifs ;
- un troisième enjeu autour de la question de la mobilité, de l'accès aux services, du numérique... ;
- un quatrième enjeu enfin en forme d'incertitude sur le monde d'après, un questionnement autour des régulations à opérer.

Si cette crise est porteuse de sens, c'est alors l'occasion de repenser les politiques publiques d'aménagement. Pour cela il a été demandé à l'Agence de se mettre en position « d'écoute et de proposition » pour tirer les conséquences de la situation actuelle et éclairer ses membres sur les futurs possibles.

**UN RAPPORT  
ACCOMPAGNÉ  
DE CHRONIQUES  
RÉDIGÉES  
PAR LES SALARIÉS  
DE L'AGENCE**



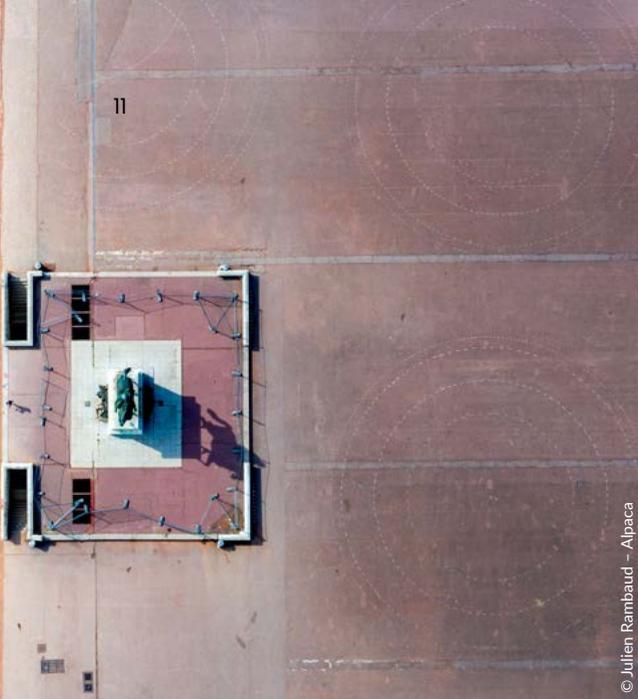
**Écouter  
les partenaires,  
les accompagner  
dès maintenant,  
en les éclairant  
sur les enjeux  
de long terme**

## L'Agence en écoute et en réflexion

Ces enjeux et ces questionnements se retrouvent dans les échanges tenus avec nos membres et nos partenaires durant le confinement. Ils se retrouvent également dans les retours des salariés de l'Agence qui ont été sollicités via un questionnaire pour faire connaître leurs ressentis sur la crise, les changements à l'œuvre, les impacts sur les missions et métiers de l'Agence....

Cette démarche permet d'exprimer des enjeux et des propositions autour de sept problématiques :

1. Une mobilité à réinventer, un espace public à reconfigurer ;
2. les qualités de nos logements réinterrogées, un besoin d'espace, un logement pour être protégé mais également s'épanouir ;
3. une économie ralentie, une activité tenue grâce au numérique dont la place dans nos vies et dans le fonctionnement des territoires devient stratégique ;
4. des inégalités sociales mises en lumière, et dans le même temps la renaissance des collectifs ;
5. la santé placée au cœur des préoccupations, ce qui amène à changer notre rapport à l'environnement non plus conçu comme une « extériorité » mais comme un tout (notion de « vivant ») ;
6. La densité et la compacité devant être repensées car perçues comme des repoussoirs, et non plus comme des clefs de voûte de la planification et des projets urbains ;
7. La nécessité de nouvelles méthodes pour s'adapter, pour mieux coopérer et pour penser le temps long, et l'expérimentation, proposée de façon complémentaire à la planification.



Réinjectés dans les 4 grands enjeux énoncés le 28 mai, les réponses des salariés de l'Agence d'urbanisme viennent enrichir le questionnaire général :

#### LES QUESTIONS AUTOUR DES FORMES URBAINES

La planification urbaine, cœur de métier de l'Agence, apparaît comme un levier de régulation plus que jamais nécessaire pour préserver nos ressources et ménager nos territoires, mais une planification qui doit intégrer les logiques essais / erreurs pour prendre en compte les « incertitudes stratégiques ». Les espaces publics sont un point de préoccupation : l'application des gestes barrières, l'accentuation des enjeux santé / climat semblent rendre incontournable leur reconfiguration. Le rapport aux formes urbaines est aussi questionné.

#### LES QUESTIONS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE, DES FORMES DU TRAVAIL

La question des évolutions économiques est mise en avant dans les réponses ; l'accompagnement des activités en difficulté et notamment dans les centralités, la gestion des vacances commerciales, la régulation des flux logistique liés au e-commerce. Notre rapport au travail aussi est questionné. L'adaptation des salariés durant le confinement a montré d'autres formes d'organisation possibles, avec un triple défi pour les entreprises : celui de leur agilité dans leur rapport avec leurs clients, celui de leur responsabilité sociale et environnementale, et celui de l'intelligence relationnelle et organisationnelle.

#### LES QUESTIONS AUTOUR DE LA MOBILITÉ, DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE, AUX ÉQUIPEMENTS

Le rapport aux technologies numériques ressort de l'enquête : la crise a fait prendre conscience de la place du digital dans nos existences, à tous les niveaux, et en particulier pour nos mobilités et notre accès aux services essentiels, et même vitaux. Notre rapport au temps est questionné : l'idée récurrente est que le

temps – le temps long et profond – apparaît comme une opportunité pour opérer les transitions sociale, économique et bien sûr écologique.

#### LES QUESTIONS AUTOUR DES NOUVELLES RÉGULATIONS, DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉCOLOGIE, DE LA SANTÉ

La crise questionne le rapport à la santé humaine : à l'évidence, les liens entre politiques urbaines, épanouissement humain et bonne santé physique et mentale des personnes doivent être renforcés. Le rapport au défi climatique est prégnant dans les retours ; la priorisation des transitions dans les domaines social, économique et surtout écologique est attendue, avec un vrai défi : l'incertitude du monde demain et son imprédictibilité.

#### **L'Agence en mode think thank : les salariés chroniquent la crise du « In-Covid »**

De nombreux salariés ont souhaité aller plus loin que leurs seules réponses au questionnaire. En écho à l'offre qui leur était faite de pouvoir écrire sur leur vécu du confinement, ils se sont mobilisés pour rédiger des chroniques de la crise, sur ce qu'elle questionnait en eux, leur vie, la société, leur métier. Une quinzaine de chroniques ont ainsi été rédigées, selon un cahier des charges commun afin de pouvoir en rendre compte de manière simple et les partager dans un rapport « L'Agence en écoute et en proposition ».

Ces chroniques portent un regard décalé sur la crise, sur les crises. Elles suggèrent une prise de recul aussi dans la manière de relater ses/leurs conséquences, nécessaire dans un temps qui ne manque ni d'oracles ni de conclusions définitives voire sentencieuses. Elles nous parlent de notre rapport au temps, de notre manière de nous alimenter, de la répétition du risque pandémique, de la place de la santé dans notre vision du monde. Elles nous parlent aussi de souveraineté économique, de justice spatiale, de nos choix résidentiels, de la place des personnes précaires dans nos territoires, de la place des technologies dans nos sociétés, de l'implication des individus dans la vie de la cité, de notre rapport au travail, aux biens matériels, à l'altérité...



**UNE MISE DE FOND UTILE  
À L'ÉCHANGE AVEC LES  
MEMBRES DU COMITÉ  
TECHNIQUE PARTENARIAL  
(CTP) RÉUNIS EN  
SEPTEMBRE EN FORMAT  
« LABORATOIRE D'IDÉES »**





# Mieux nous connaître

UrbaLyon est un outil d'ingénierie territoriale mutualisée au service des collectivités territoriales et compte maintenant plus de 50 membres adhérents et plus de 10 partenaires associés.

Mettre en dialogue et rapprocher les acteurs impliqués dans le développement et l'aménagement de l'aire métropolitaine de Lyon-Saint-Etienne, tels sont les principaux marqueurs d'UrbaLyon, en tant qu'outil d'intérêt général.

Toutes les activités menées par Urbalyon sont réunies dans un programme de travail qui permet à chacun des membres d'avoir la connaissance de l'ensemble des missions engagées. Le programme de travail offre ainsi l'occasion de fédérer les partenaires autour d'orientations stratégiques partagées en lien avec les problématiques rencontrées dans les territoires. Il traduit également la volonté des membres de l'Agence de mutualiser leurs moyens pour avancer ensemble sur certains sujets.

UrbaLyon facilite ainsi, c'est son objet social, **l'émergence et la mise en œuvre de projets communs, la cohérence des politiques publiques conduites, la conception d'un développement territorial équilibré et harmonieux**, plus responsable, porteur d'une meilleure qualité de vie et économe des ressources.

Outil technique pour ses membres, l'Agence intervient tout au long de la chaîne globale de l'aménagement du territoire et de la production de la ville. UrbaLyon accompagne les territoires dans leurs transformations et les outille pour piloter leurs projets.

# UN PARTENARIAT

L'Agence a tissé avec ses membres et ses partenaires des relations de proximité et de confiance, avec comme points de convergence les intérêts de chacun et de tous. Historiques avec la Métropole de Lyon, ces relations se sont intensifiées au cours de ces dernières années avec les villes et les agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise, dans l'objectif de les accompagner dans un développement plus soutenable, pour des territoires plus inclusifs et solidaires, adaptés au changement climatique et aux transitions en cours.

L'Agence d'urbanisme apparaît aujourd'hui comme l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour penser ou repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise. Il s'agit de ce fait de privilégier la recherche d'orientations et d'objectifs, ainsi que d'actions et de projets, partagés entre le plus grand nombre d'acteurs de l'aire métropolitaine. C'est l'essence même de son statut partenarial.

L'Agence contribue également à la fluidification des relations entre les acteurs publics et privés, cultivant les liens avec l'ensemble des opérateurs de la fabrique urbaine. L'année 2020 témoigne une nouvelle fois de son désir à intervenir encore plus en réseau avec les différents acteurs de la fabrique de la ville et des territoires, qu'ils soient institutionnels, associatifs, scientifiques, culturels... (ABC HLM, ADERLY, ALEC, CAUE, ENSAL, ENTPE, EUL, HESPUL, MHL, ORS, SERL, UDL...).

Le périmètre d'intervention de l'Agence a évolué progressivement, accompagnant la dynamique territoriale, pour s'inscrire aujourd'hui dans le « Carré métropolitain » de 125 km de côté qui regroupe plus de 1 300 communes et représente 3,8 millions d'habitant ; cela constitue désormais son territoire d'observation.

L'Agence a montré sa capacité à se déployer sur des territoires d'intervention très différents (département, agglomérations, communautés de communes et communes) en ayant le souci de s'adapter aux spécificités de chacun d'entre eux tout en visant à favoriser une cohérence dans l'action.

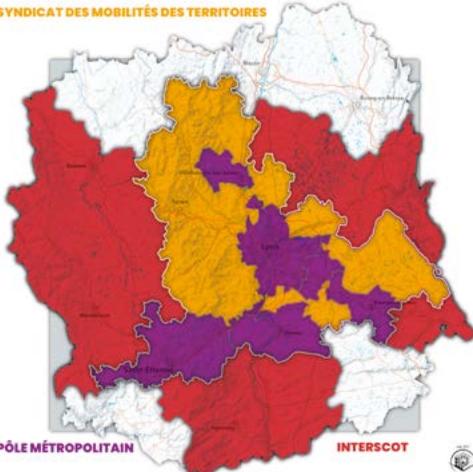
En 2020, l'Agence a consolidé son assise territoriale ; son déploiement au sein de l'aire métropolitaine s'est poursuivi notamment auprès des territoires de l'Ain et au sein du département du Rhône.

# LES TERRITOIRES



## LE DIALOGUE TERRITORIAL

SYNDICAT DES MOBILITÉS DES TERRITOIRES



## LES SCOT



# DES RÉSEAUX

Les collaborations entre les Agences d'urbanisme de la région Auvergne Rhône-Alpes se sont renforcées au cours des dernières années et constituent un volet important de l'activité. En parallèle, Urbalyon joue un rôle important au sein de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau).

## A2 – L'ingénierie en réseau à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

Depuis 2012, Urbalyon s'est associée à Épures, l'Agence d'urbanisme de Saint-Étienne, pour mieux servir la construction métropolitaine et mieux répondre aux besoins d'ingénierie des partenaires de l'inter-Scot, du Pôle Métropolitain et du Syndicat des mobilités des territoires (SMT AML).

Mieux appréhender le fonctionnement du système urbain de l'aire métropolitaine lyonnaise, les dynamiques à l'œuvre et les enjeux, tels sont les objectifs poursuivis par cette mission mutualisée, en lien avec la volonté des élus de tracer un dessein commun à cette échelle.

L'Agence d'urbanisme souhaite aller plus loin dans la collaboration avec celle de Saint-Étienne, en cherchant à mutualiser davantage de champs d'études, de compétences et en rapprochant les outils et les méthodes.

## Urba4 – L'ingénierie en réseau à l'échelle régionale

Le réseau Urba4 regroupe les agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Lyon et Grenoble) et constitue une ingénierie mutualisée qui répond au besoin d'accompagnement des acteurs et des territoires. Outre l'amélioration et le développement de la connaissance des territoires, cette mise en réseau permet d'objectiver le fait régional et les dynamiques métropolitaines, de favoriser le dialogue et la cohérence des politiques publiques et de développer une vision prospective.

En 2020, une nouvelle étape a été franchie avec la signature de la convention cadre de partenariat entre les 4 agences d'urbanisme offrant un statut réciproque de membre associé à chaque agence.

L'année a également été marquée par l'affirmation des réflexions liées à la sobriété foncière, en lien avec l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) affiché par l'Etat, qui se déclineront, notamment sur les friches, dans les années à venir.

De même, le partenariat entre l'ADEME et les agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes évolue et s'oriente davantage autour des questions d'adaptation au changement climatique et de trajectoire « 2 degrés ». L'année 2020 a ainsi permis de poser les bases d'un partenariat renouvelé.

## La FNAU – Fédération nationale réunit 49 agences d'urbanisme

Urbalyon est membre du réseau national (la Fnau) qui réunit 49 des agences d'urbanisme. Il s'agit d'un espace privilégié de réflexion et de prospective ainsi qu'un réseau d'échanges entre professionnels pour « capitaliser » les savoirs, partager les expériences et se mobiliser sur des projets collectifs. Chaque année, la Fnau organise une rencontre nationale sur un thème d'actualité ; c'est le rendez-vous phare des acteurs et professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

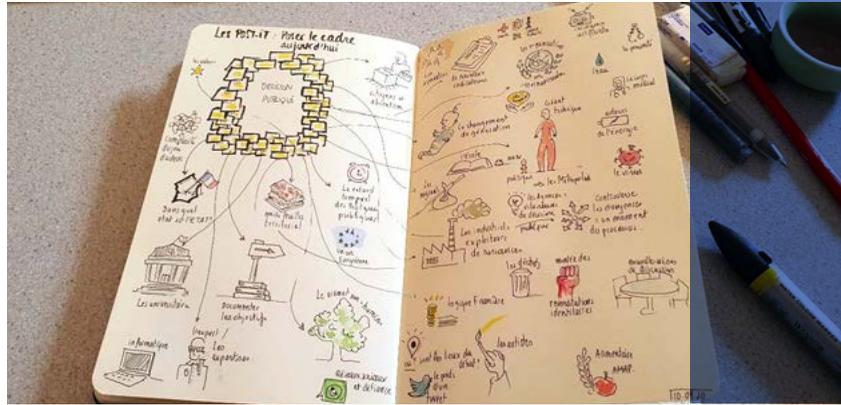
La présence de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise s'est renforcée au fil des ans. Elle intervient fortement dans l'animation de scènes professionnelles, dans la rédaction de publications mais aussi dans l'appui aux échanges nationaux et internationaux qui engagent la fédé-



ration. En retour, la FNAU offre à l'Agence un vivier de compétences et d'expériences et un relais de diffusion de ses publications et de ses expertises.

Dans le cadre de la 41<sup>e</sup> rencontre nationale de la FNAU, Urba4 a conduit un travail prospectif, innovant et créatif, sur la fabrique de la décision publique. Il a servi de mise de fond pour l'animation d'un atelier questionnant les processus de fabrication et de conception des politiques publiques, sur leurs mécanismes de déploiement et de mise en œuvre, ainsi que sur leurs dispositifs de suivi et d'évaluation.

Le renouvellement des modes de production, de représentation et d'animation exploré dans le cadre de cet exercice prospectif illustre la capacité des agences d'urbanisme à être "animatrices" des débats tout autant que "prototypeuses" de nouveaux modes de faire, et concourt à leur propre évolution.

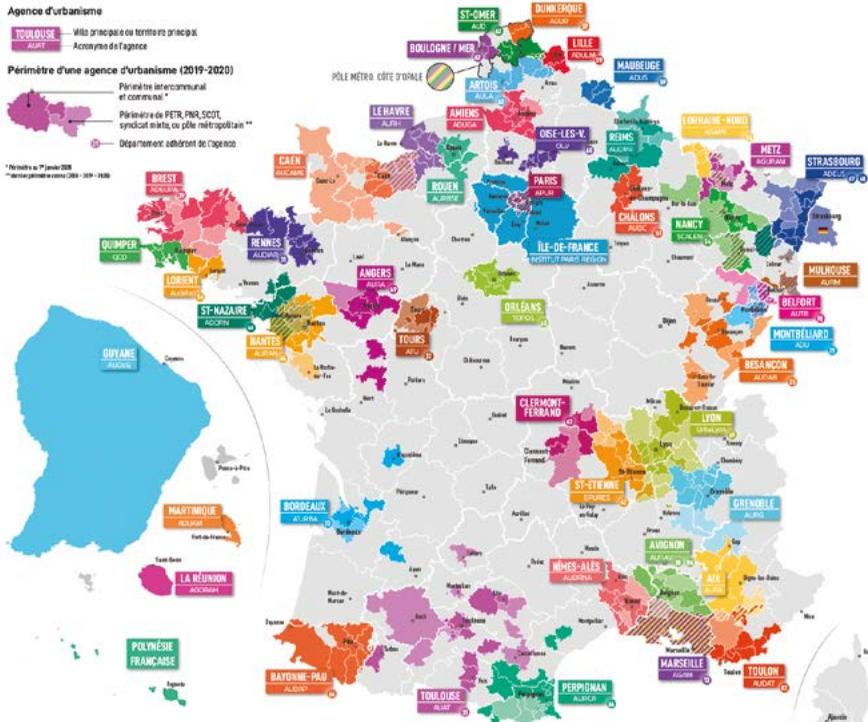


Quelle fabrique de la décision publique en 2040 ?  
Un atelier de la 41<sup>e</sup> rencontre de la Fnau piloté par le réseau Urba4



### Les périmètres des agences d'urbanisme - décembre 2020

### LES AGENCES D'URBANISME, UN FORT ANCRAGE TERRITORIAL



NB: Ne sont représentés sur la carte que les périmètres des collectivités adhérentes à l'échelle infra-départementale, à l'exception des agences de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion et l'Institut Paris Région, agences d'échelle régionale et pour lesquelles figurent sur la carte uniquement les périmètres régionaux. Le périmètre de la future agence de Pays de la Loire est celui de l'ensemble de la collectivité d'outre-mer.

Source des données : INSEE-Capex2020 362, 328 Fnau, M/L, août 2020

# NOS INSTANCES

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions. Les instances ont été renouvelées le 18 septembre 2020.

## La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1<sup>er</sup> collège dispose de 14 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges désignent chacun 5 administrateurs.

## Le Bureau

Le Bureau associé à la Présidente est composé de six administrateurs élus :

- **Christiane AGARRAT**,  
Vice-présidente du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,  
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,  
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Christiane CHARNAY**,  
Conseillère de la Métropole de Lyon ;
- **Raphaël MICHAUD**,  
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,  
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Jacques BANDERIER**, directeur départemental des territoires du Rhône).



## L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations. Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**. Elle est réunie deux fois par an et est composée de 77 personnes (au 1<sup>er</sup> juillet 2021).

### LE 1<sup>ER</sup> COLLÈGE regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral
- Epora
- Pôle Métropolitain

**LE 2<sup>E</sup> COLLÈGE regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot**

- Communauté d'agglomération Annonay Rhône
- Communauté d'agglomération Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes de la Côtière à Montluel
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Communauté de communes Saône Beaujolais
- Commune de Belleville en Beaujolais
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest Lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

**LE 3<sup>E</sup> COLLÈGE regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.**

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Banque des Territoires
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône
- Communauté de communes de l'Est Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Caluire-et-Cuire
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vaulx-en-Velin
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts-d'or

**LE 4<sup>E</sup> COLLÈGE réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.**

Elles sont au nombre de 11 :

ABC HLM, l'Aderly, l'Alec, le CAUE Rhône - Métropole de Lyon, le Crous, Hespul, la Serl, l'Université de Lyon ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et Région stéphanoise).

# UN OUTIL D'INGÉNIERIE D'INTÉRÊT PUBLIC



## Adhérer (cotisation)

Une Agence  
d'urbanisme

**Une ingénierie d'intérêt public au service  
des territoires et des acteurs de l'aire  
métropolitaine lyonnaise**

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques. Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Sa forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Les instances  
associatives

**Un fonctionnement partenarial associant  
des collectivités et structures publiques  
de l'aire métropolitaine lyonnaise**

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau. Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances. Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4<sup>e</sup> collège).





## Missionner (subvention)

Un programme  
d'activité partenarial

**Une contribution à l'aménagement  
et au développement de l'aire  
métropolitaine lyonnaise**

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETL 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration. Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres.

La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015. Les principales règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

... pour répondre aux besoins

**Des missions spécifiques et sur-mesure  
au plus près des besoins des territoires  
(observatoires...)**

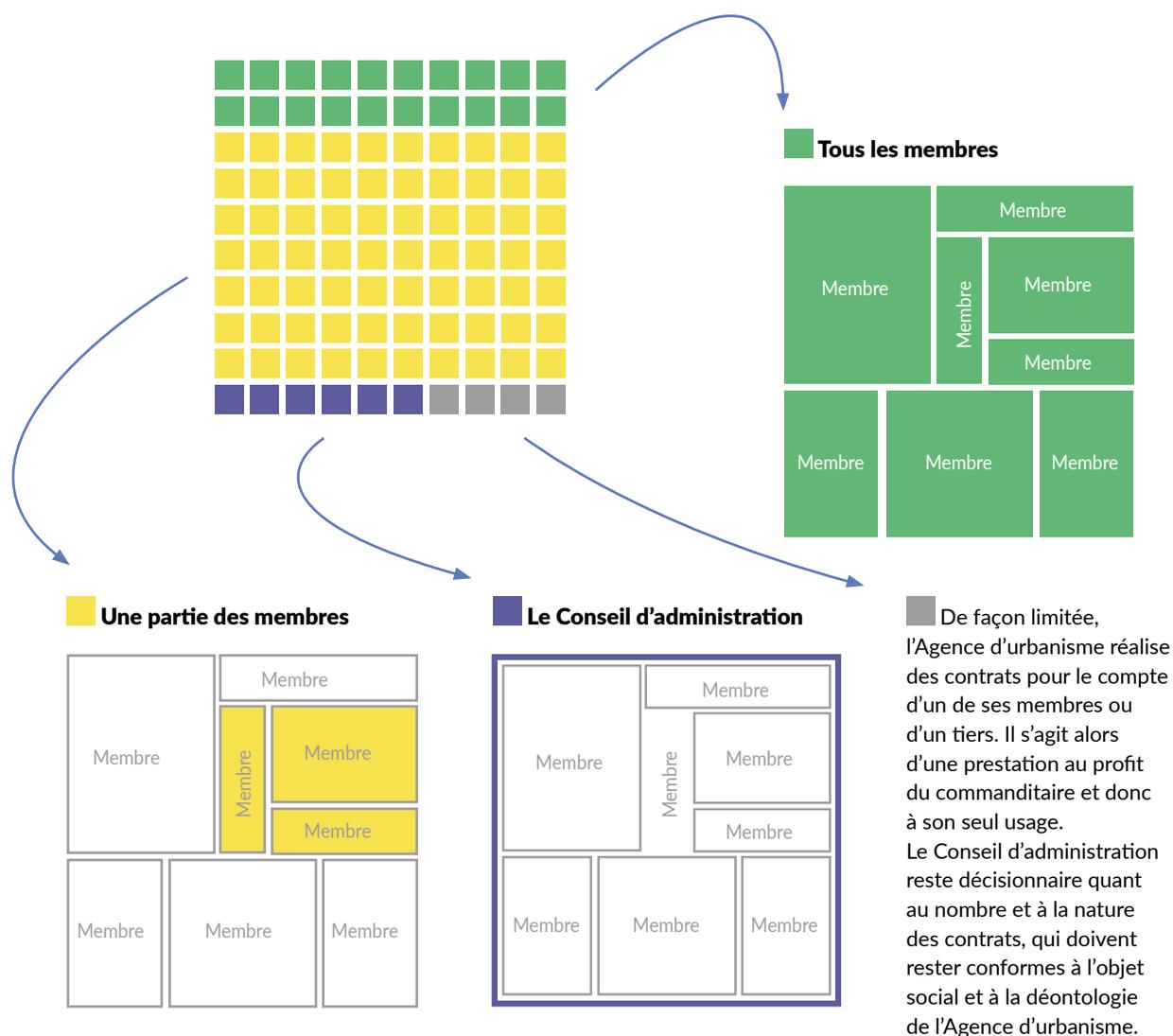
La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, et ceci dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activités, et notamment sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées.

Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les Agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'Etat. Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du in house.

# Programme partenarial

## FONCTIONNEMENT ET FINANCEMENT



## DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ».

Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi-insertion, habitat, mobilité, cohésion sociale, agriculture et espaces naturels), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

Ce socle commun représente 18% de l'activité totale, soit 2 100 jours en 2020 (valorisation de la journée de travail à 660 €).

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000€ pour les membres des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges, 25 000€ pour les membres du 1<sup>er</sup> collège, à l'exception de l'Etat et du Sepal - 100 000€ - et de la Métropole de Lyon - 250 000€), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2020 s'élève à 720 000€.

## DANS LE CADRE DES LIGNES D'ÉTUDES ET DE MISSIONS

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats...

L'Agence d'urbanisme diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 74,5% de l'activité, soit 8 900 jours en 2020.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela il participe à la préparation du programme d'activités. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 750€ la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 6 600 000€ en 2020.

## DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

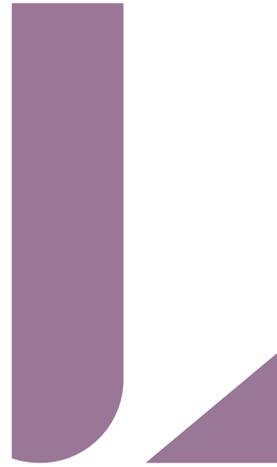
Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement (comme en 2015 la 36<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme), le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

Cette capacité de travail représente 6% de l'activité totale, soit 720 jours en 2020 (valorisation de la journée de travail à 620€).

Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.





# Le partage de nos ressources

Véritable centre de ressources, Urbalyon diffuse largement ses travaux à ses membres et partenaires, et plus largement aux professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, ainsi qu'au monde universitaire et de la recherche. Soucieuse de mutualiser la connaissance, elle favorise leur mise en partage et leur valorisation via différents médias de communication et de diffusion.

Reconnue pour être un tiers de confiance entre ses membres, l'Agence a pris une forte place dans l'organisation du dialogue entre acteurs et territoires, et dans la construction des coopérations territoriales.

L'Agence pratique ainsi des modes de faire renouvelés (séminaires, ateliers participatifs, expositions...) favorisant le partage d'idées et la mise en débat quant au devenir des territoires.

# UNE COMMUNICATION RENFORCÉE, DES SUPPORTS RENOUVELÉS

Mieux faire connaître les missions d'études et les publications de l'Agence est un objectif stratégique fort d'UrbaLyon. L'année 2020 a marqué l'aboutissement d'un des chantiers structurants engagé de longue date, qui s'est concrétisé par la mise en ligne, en octobre, du nouveau site internet d'UrbaLyon. Le renouvellement des supports diffusés constitue un des autres leviers d'amélioration de la valorisation des travaux. L'Agence a initié pour cela une double démarche, avec la refonte de la charte graphique et la création d'un nouveau support de communication, dans un format de type magazine qui servira au lien régulier avec les partenaires, qui s'est achevé en 2021.



Le premier numéro de la revue Points Communs, paru en mai

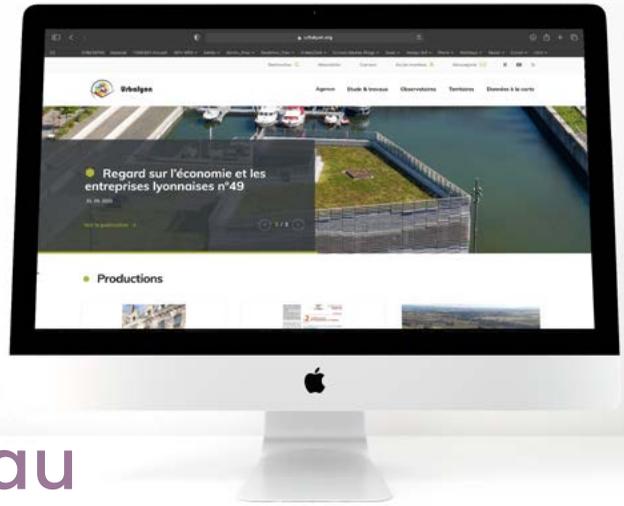
## Vers un renouvellement de notre identité graphique et de nos supports

### Une nouvelle charte graphique

Cette nouvelle charte s'appuie sur le logo créé en 2018, pour affirmer l'identité graphique d'UrbaLyon. Elle permet, en jouant sur des gammes chromatiques différentes et une bibliothèque de formes, de différencier les publications selon qu'elles se rattachent ou non aux observatoires. Les supports de communication institutionnelle relèvent d'une gamme spécifique.

### Points Communs la nouvelle revue d'UrbaLyon

L'ambition s'affiche dans son nom. Il s'agit de présenter les travaux menés dans un nouveau format plus dynamique et communicant, en donnant toute sa place aux paroles de partenaires et d'acteurs impliqués dans la fabrique du territoire.



## Un nouveau site pour Urbalyon !

### www.urbalyon.org

Il s'inscrit dans une chaîne de valorisation et de capitalisation puisqu'il est synchronisé de façon hebdomadaire avec l'outil de documentation de l'Agence.

Toujours accessible à partir de l'adresse [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org), et disponible en version mobile, ce nouveau site propose une interface plus sobre, un contenu enrichi, de nombreuses fonctionnalités et une organisation structurée autour des ressources d'Urbalyon.

Cette nouvelle plateforme a été repensée dans le souci de mettre à votre disposition le plus grand nombre de ressources. Pour cela une partie du site est publique, ouverte à tou.te.s, et une partie est privée, réservée aux partenaires de l'Agence. Il s'agit de « l'espace membre ».

### Une offre de services réservée aux adhérents de l'Agence

En plus de l'offre plus importante de travaux de l'Agence que les partenaires peuvent découvrir dans cette partie du site, ils accèdent à la « Base de données des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise ».

Elle est gérée par l'outil Géoclip, également retenu pour le CGET et l'INSEE. Ce nouveau service offre la possibilité de cartographier des données et des indicateurs à différentes échelles territoriales (de la commune à la région Auvergne-Rhône-Alpes).

Si la partie en libre accès (dans « données à la carte » du menu) propose une vingtaine de variables dans les champs de la démographie, de l'habitat, de l'économie et des déplacements, la partie privée est enrichie de 400 autres variables, d'indicateurs et de fiches statistiques.

Chaque partenaire a ainsi la possibilité à

partir de cet outil de comparer « à façon » tous les territoires, de produire des cartes personnalisées, d'intégrer et d'exploiter ses propres données (sans que les autres membres n'y aient accès), de télécharger les bases disponibles...

L'Agence a déjà enregistré plus d'une centaine de demandes d'accès à l'espace membre et a mis en place des formations pour permettre la meilleure utilisation de l'outil Géoclip.

D'autres applicatifs viendront enrichir progressivement cet « Espace membre ».

À noter également la possibilité d'aller plus loin dans sa recherche grâce à la Médiathèque qui regroupe et permet l'accès direct :

- au portail et ressources documentaires ;
- à la photo/cartothèque ;
- à la chaîne Youtube et ses nombreuses Web TV.

### Une lettre d'information mensuelle

Mise en place en continuité du nouveau site et adressée chaque mois à plus de 500 personnes, la lettre d'information apparaît déjà comme un support incontournable d'une relation continue avec nos membres et partenaires.



# EXPO VILLE-FORÊT

## Une coproduction UrbaLyon, Métropole de Lyon, CAUE de la Métropole et du département du Rhône



S'inscrivant dans la continuité de travaux menés par l'Agence sur les enjeux de nature en ville, de santé-environnement, de qualité de vie, l'exposition La Ville-Forêt poursuit la volonté de sensibiliser le plus grand nombre aux transitions à l'œuvre aujourd'hui.

Présentée dans les locaux du CAUE Rhône Métropole à compter de septembre 2020, cette exposition a été l'occasion de conjuguer les métiers et savoir-faire de la Métropole de Lyon, de l'Agence d'urbanisme et du CAUE pour mettre en scène et en lumière ce sujet important. Elle s'est nourrie de réflexions et de connaissances partagées avec des professionnels d'horizons variés, qui œuvrent dès à présent pour mieux appréhender le monde végétal.

Malgré le contexte sanitaire, l'exposition a pu rencontrer son public, nombreux lors des premières semaines d'ouverture. Elle a pu compter sur de nombreuses retombées locales et nationales dans la presse. Le virtuel a su prendre le relais, via le site [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr). Itinérante, l'exposition Ville-Forêt a pour vocation de parcourir les territoires afin d'être découverte par tous.

### UNE NOUVELLE FAÇON D'ENVISAGER LA VILLE DE DEMAIN

La Ville-forêt propose un nouvel horizon pour envisager la ville de demain : elle ne se limite pas à l'idée d'implanter des forêts urbaines, elle incite à repenser l'urbanisme au prisme de la forêt, à nouer des alliances entre le minéral et le végétal.

Face aux impacts du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, les solutions fondées sur la nature et en particulier l'écosystème forestier sont aujourd'hui considérées comme des leviers d'action crédibles dans la perspective d'aménager nos territoires, des villes plus soutenables et résilientes.

Villes et forêts semblent appartenir à des registres qui s'excluent. Cette opposition est plus largement fondée sur une séparation de l'homme avec le reste du vivant. Pourtant, nos imaginaires, les territoires, les projets et l'histoire témoignent de nombreuses rencontres, formes d'hybridations, interdépendances... Cette relation a souvent été niée durant les dernières décennies, centrées sur la fonctionnalité de la ville, et qui reléguait la nature à un simple rôle décoratif.

Cette exposition questionne les relations de l'homme au vivant, la place du végétal dans nos modèles d'aménagement urbain et nous invite à repenser un urbanisme en lien avec les bienfaits apportés par la présence de la forêt.



## « Comment la part du végétal s'inscrit dans le prix abordable de la construction des bâtiments pour tous ? »

### UN PARCOURS AUTOUR DE 5 SÉQUENCES

Elle invite à un autre regard et propose, en cinq temps, d'initier un parcours à la recherche de cette ville-forêt et de construire ensemble notre cadre de vie de demain.

- 1. OREES.** Où villes et forêts se rencontrent
- 2. REGARDS.** La forêt peut-elle transformer l'urbanité ?
- 3. SYNERGIES.** Les 1001 bienfaits de la ville-forêt.
- 4. SENTIERS.** Comment donner corps à la ville-forêt ?
- 5. Un LABORATOIRE.** Imaginez ce qu'est la ville-forêt, ensemble, ici et maintenant.

Le catalogue de l'exposition est consultable sur notre site internet.

### VÉGÉTAL, SUR LA VILLE, J'ÉCRIS TON NOM...

Comment accorder une plus grande place à la nature en ville pour maintenir la biodiversité et la bonne santé des habitants des villes de demain ? Tel était le thème du débat organisé par UrbaLyon dans le cadre de l'Exposition « La Ville-Forêt », qui a réuni Jean-Etienne Surlève-Bazeille, grand témoin de la ville de Bègles, l'architecte Bruno Dumétier, Isabelle Samaranch, cheffe de projet du Carré de Soie, ainsi que Bruno Vignal de l'Agence Base.

Ce rendez-vous a su mobiliser de nombreux élus et techniciens des collectivités ainsi que des professionnels de l'aménagement urbain. La diversité des participants présents témoigne de l'envie de réfléchir ensemble à la place à la nature dans la maîtrise d'œuvre des projets urbains.

UrbaLyon a mis en perspective comment les politiques publiques et les outils de planification ont progressivement évolué pour préserver voire densifier la structure végétale en ville et modifier le rapport au vivant. Le Plan Canopée de la Métropole de Lyon a illustré cette préoccupation « Comment maintenant découpler, amplifier la présence de la nature en ville ? ». Avec l'exemple du Carré de soie, la question du modèle économique a également été abordée : « Comment la part du végétal s'inscrit dans le prix abordable de la construction des bâtiments pour tous ? ».

Parmi les défis, l'évolution des savoirs et savoir-faire des urbanistes et des paysagistes, la mise en place de démarches plus participatives, avec l'implication des acteurs économiques et des citoyens, l'action sur toutes les strates du végétal... Des métropoles explorent déjà une gouvernance de l'arbre et un budget dédié à la végétalisation, alors que les participants ont fait observer que cette transition environnementale et sociale n'était pas sans soulever des tensions potentielles dans les réalisations futures.

Quatre web TV témoignent de la richesse de ces échanges professionnels.

# LES SCÈNES D'ÉCHANGE

## Une ingénierie du débat au service d'un dialogue confiant

Les scènes de l'Agence offrent aux partenaires l'accès à des contenus originaux qui élargissent les réflexions et l'occasion d'échanges nourris entre eux et avec des intervenants variés. Les multiples scènes se nourrissent réciproquement générant un dialogue en confiance. Cette « ingénierie du débat » est également mise à disposition de nos partenaires pour accompagner leurs propres scènes.

L'Agence a su s'adapter au distanciel tant pour réunir ses instances que pour poursuivre le dialogue partenarial en basculant ses scènes d'échange en « webinaire », avec des angles thématiques et territoriaux exigeants, qui soulignent l'acuité du regard de l'Agence pour une vision d'avenir, permettant à chaque territoire de s'adapter et d'évoluer.

« Ce regard extérieur est une proposition de valeur(s) »

Thierry Kovacs  
Maire de Vienne

### 2<sup>e</sup> réunion annuelle du Comité scientifique de la Métropole de Lyon

Dans le cadre de son plan climat, la Métropole de Lyon a mis en place un comité scientifique chargé d'émettre des recommandations sur la mise en œuvre des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial adopté en décembre 2019. L'Agence d'urbanisme vient en appui des équipes de la Métropole pour préparer et animer les réunions annuelles de ce comité, et a accueilli dans ses locaux sa réunion fondatrice en novembre 2019. La 2<sup>e</sup> édition s'est tenue en visioconférence le 15 décembre 2020. Elle a été l'occasion pour le nouveau Vice-président en charge du climat et de l'énergie, M. Philippe Guelpa-Bonaro de présenter la nouvelle feuille de route de la Métropole et de débattre avec le Comité Scientifique.

Retrouvez en Web TV quelques morceaux choisis de cette demi-journée.



### Conférence Metrex « Changing Values »

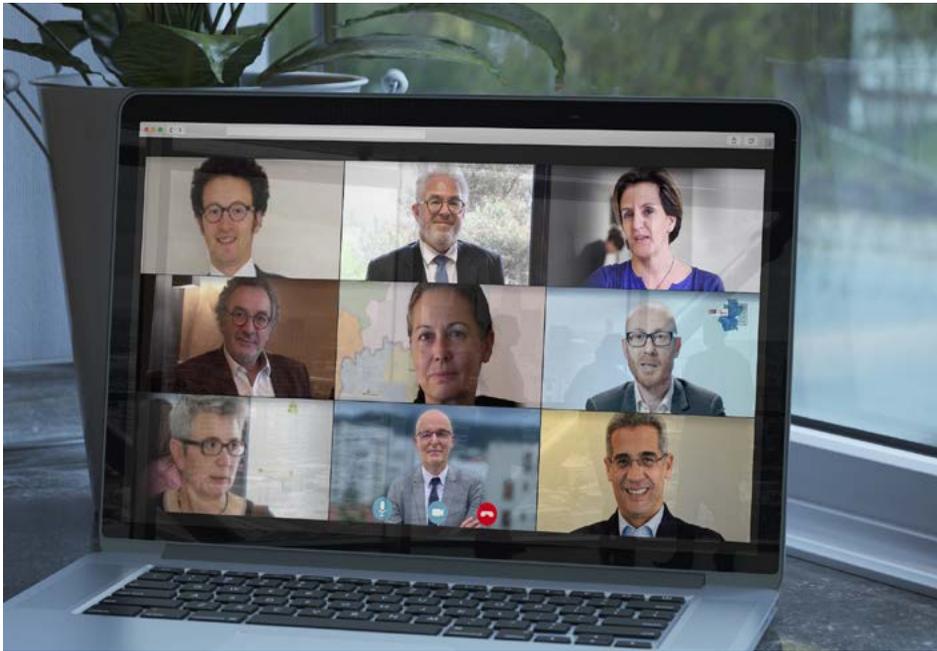
L'Agence d'urbanisme a accueilli pendant trois jours, en collaboration avec l'Institut Paris Région, la conférence de l'automne du réseau Metrex, (acronyme de METRopolitan Exchange), un réseau professionnel d'acteurs intervenant dans les principales aires métropolitaines en Europe.

Cette édition intitulée « Changing Values – The Role of the Metropolitan Region » visait à aborder les questions que se posent les aires métropolitaines après vingt années de politiques d'attractivité, celles-ci ayant généré des externalités que la crise sanitaire a par ailleurs éclairé d'un jour nouveau (congestion, pollution, renchérissement des valeurs immobilières, usages des transports en commun, rapport urbain-rural...).

Les plénières et six tables-rondes simultanées ont permis de faire témoigner plus d'une vingtaine de régions métropolitaines européennes et faire échanger plus d'une centaine de participants élus et techniciens.

Ces échanges ont été pour UrbaLyon une occasion de mettre en valeur ses productions à travers des mises de fond et des interventions en ateliers. Ils ont été également l'occasion de s'enrichir des expériences d'autres villes européennes parmi lesquelles Amsterdam, Birmingham, Vienne, Paris, Helsinki, Milan, Stuttgart, Rotterdam, Oslo, Utrecht ou encore Lisbonne.





Tour d'écran des intervenants au séminaire Aura HLM

**La 3<sup>e</sup> rencontre « revitalisation des territoires » organisée par le réseau Urba4 avec la Dreal**

Cette rencontre a eu lieu en format webinaire le 8 décembre 2020, à la demande de la Dreal et avec l'appui du réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a réuni une trentaine de chefs de projet et partenaires financiers des démarches Action cœur de ville (ACV), Petites villes de demain (PVD) et Revalorisation des Centres-bourgs.

Cette scène a pour objectif de créer un espace de dialogue entre les chefs de projets et les partenaires de la revitalisation des territoires et s'appuie sur la présentation de retours d'expériences au sein de l'espace régional, cette fois autour de la revitalisation par l'habitat et les actions sur l'espace public et le stationnement.

À l'honneur de cette rencontre la Ville de Vichy, la Communauté d'agglomération, la SEM Vichy Habitat et la CDC Habitat autour de deux grandes questions : Comment impulser une dynamique de rénovation qui fasse effet d'entraînement ? Comment agir sur les copropriétés dégradées et sur les friches urbaines ? Mais aussi Romans sur Isère et Villeurbanne pour illustrer les actions de revitalisation par les espaces publics et la gestion du stationnement.

**"Agir ensemble dans les territoires en mutation" – Séminaire Aura HLM en visio**

L'AURA HLM a confié au réseau Urba4 la préparation et l'animation de son séminaire de fin d'année sur le thème de "Agir ensemble dans les territoires en mutation". Plus de 90 participants se sont intéressés aux expériences présentées et ont débattu de solutions opérationnelles. Pierre Jarlier en a été le Grand témoin.

Ce webinaire s'est révélé être une scène d'échanges partenariale particulièrement innovante, mobilisant l'ingénierie territoriale sur des territoires souvent considérés comme peu attractifs, mais en réalité en profonde mutation.

La présence des forces vives de l'action territoriale publique (État, ANCT, Action logement, Banque des territoires, bailleurs sociaux, Céréma, agences d'urbanisme...) a permis d'évoquer les enjeux d'aménagement et d'accompagnement de territoires régionaux, pour lesquels la formulation « en mutation » remplace de plus en plus celle de « détendus ». Le constat est partagé d'une remise en mouvement en raison d'une attractivité retrouvée, notamment pour les centres anciens, associant services et équipements, commerces et population.



# LA DOCUMENTATION

## Le portail documentaire, mémoire de l'activité de l'Agence et des territoires

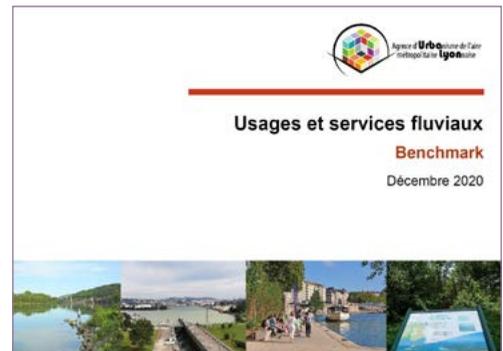
Intégré au nouveau site internet et accessible à tous, le portail documentaire de l'Agence s'inscrit pleinement dans la valorisation des études et des ressources d'UrbaLyon. Il permet d'approfondir la recherche et d'accéder à de nombreux documents, notamment plus anciens. Il porte la mémoire des territoires à l'échelle métropolitaine et au-delà.

En dépit du contexte particulier lié au Covid-19, le centre de ressources a maintenu sa dynamique, avec 3 266 nouvelles références enregistrées en 2020, et reste le support incontournable pour accompagner les missions d'études et répondre aux demandes de nos partenaires. Le portail documentaire est consultable à l'adresse URL  
 ➤ <http://documentation.urbalyon.org/>

## Une activité de recherche et de veille en continu pour une diffusion ciblée de l'information et dans des livrables adaptés

Les activités courantes de veille et de recherche presse et documentaires, soit thématiques, soit adossées à des missions d'études ont été poursuivies en ayant le souci de s'adapter au contexte et de coller au plus près des exigences du programme de travail. Ces veilles thématiques régulières dans des domaines variés accompagnent les réflexions, viennent décaler le regard et irriguer les études de l'Agence.

Bon nombre d'entre elles ont été structurées au fil du temps dans le but de faciliter une diffusion et une valorisation élargies dans des formats variés (Scoop-it / newsletters). Le télétravail pendant la période de confinement a permis également d'expérimenter de nouveaux outils de mise en forme et / ou de repenser les modalités de diffusion à l'image des lettres de veille.



## La connaissance des territoires et des projets par l'image et la carte

Depuis 2005, les fonds photographique et cartographique de l'Agence sont accessibles au plus grand nombre : partenaires de l'Agence, professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, mais aussi éditeurs, journalistes, étudiants. Cette mise à disposition permet de faire connaître et rayonner, par l'image et la carte, les territoires sur lesquels l'Agence s'implique.

Près de 500 nouveaux documents sont venus enrichir les photothèque et carto-thèque.

Plus de 60 000 connexions à la photo-carto-thèque ont été enregistrées en 2020.

Le positionnement en page d'accueil du nouveau site internet de l'Agence permet une meilleure visibilité de la richesse de ces fonds.



## DES MISSIONS PLUS PONCTUELLES

### Des parangonnages sur de nombreux sujets

- Usages et services fluviaux
- Plan biodiversité
- Métropoles : démarche de prospective et stratégie 2040-2050
- Réhabilitation des cités-jardin
- Réhabilitation des balcons
- Les modes d'accessibilité à des grands sites patrimoniaux
- Stratégies lumière

### De nouvelles veilles thématiques

- Covid-19 et biodiversité ; Covid-19 et alimentation
- À la faveur de la mission de préfiguration de l'observatoire des risques, une veille documentaire spécifique « Risques et Résilience » a été réalisée et a fait l'objet d'une large valorisation élargie.
- Une bibliographie réalisée dans le cadre de l'accueil des rencontres de l'Automne du réseau Metrex : *METREX LYON Autumn Conference 2020: further reading - Urbalyon' studies and references.*

## LES SUJETS TRAITÉS

- Formes urbaines
- Mobilités
- Environnement
- Santé environnementale & bienfaits du végétal
- Habitats, habitants et modes de vie
- Cities in Europe, best practises
- Mobilité, transport artisanal, transport public dans les villes du sud
- Aménagement et planification urbaine en Afrique

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

point...thèque

novembre 2020

Zoom sur les nouveautés de la bibliothèque, de la photothèque, de la cartothèque, de l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise

La médiathèque de l'agence d'urbanisme vous propose également de retrouver l'ensemble de ses fonds :

Le fonds des études de l'agence d'urbanisme, et également un fonds documentaire spécialisé en aménagement du territoire, planification urbaine, transports, habitat, urbanisme, environnement, économie, développement local... accessibles depuis : <http://documentation.urba1yon.org/>

Des fonds photographiques et cartographiques accessibles depuis : <http://photothèque.urba1yon.org/#!/info/accueil>

Pour plus d'information vous pouvez contacter la documentation au 04 91 92 34 00 ou par mail : [documentation@urba1yon.org](mailto:documentation@urba1yon.org)

La photothèque de l'Agence  
Banc de 20 images d'Émile Agrippone et Ressources naturelles, à l'Agence d'Urbanisme de Lyon, nous fait découvrir des stations sous serre à Chassieu.

## DES COLLECTIONS

Le *Point actu'A2*, veille d'actualités thématiques et territoriales, au service de l'ingénierie des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine (25 numéros / an, 360 abonnés).

Le *Pointhèque* pour signaler les livres et rapports qui enrichissent le portail documentaire. Ces références sont accessibles en numérique ou en prêt. (10 numéros / an, 200 abonnés).





# LI

## Une observation partagée

UrbaLyon porte 5 observatoires thématiques partenariaux qui ont vocation à apporter de la connaissance et de l'analyse pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de ses membres. Précurseur au sein du réseau des agences d'urbanisme avec la création de l'Opale, l'observatoire partenarial de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, l'Agence a également au fil du temps déployé son savoir-faire en structurant quatre autres observatoires thématiques sur la mobilité et les déplacements, l'habitat et les loyers, la cohésion sociale et les espaces agricoles et naturels.

Plus récemment et en lien avec les évolutions institutionnelles de la Métropole de Lyon, elle a enrichi son champ d'observation de nouvelles thématiques (politiques de solidarité) ou d'approches territorialisées. Les thèmes d'observation se sont démultipliés avec le sport, la protection de l'enfance, les friches agricoles, les projets urbains...

Les observatoires partenariaux et les études thématiques qui leur sont liées vont permettre de « mesurer » et de « comprendre » les multiples pendents de la crise sanitaire. En mobilisant ses compétences « historiques ou plus récentes », l'Agence peut alimenter les réflexions de ses membres et partenaires dans le pilotage des grandes politiques publiques.



# Pour des observatoires partenariaux vecteurs de dialogue territorial

Lors du Conseil d'administration de décembre 2020, les élus ont missionné les équipes des observatoires pour engager dès 2021 une démarche d'évolution sur ce sujet.

L'amélioration poursuivie va dans le sens d'une connaissance partagée à une plus large échelle et d'un dialogue renforcé entre le plus grand nombre d'acteurs, notamment les intercommunalités.

En effet, si chaque observatoire est marqué par les raisons et les conditions de sa création, tous doivent franchir une étape pour s'inscrire plus encore comme des vecteurs du dialogue territorial. Cela passe notamment par le rapprochement de leurs modalités de fonctionnement.

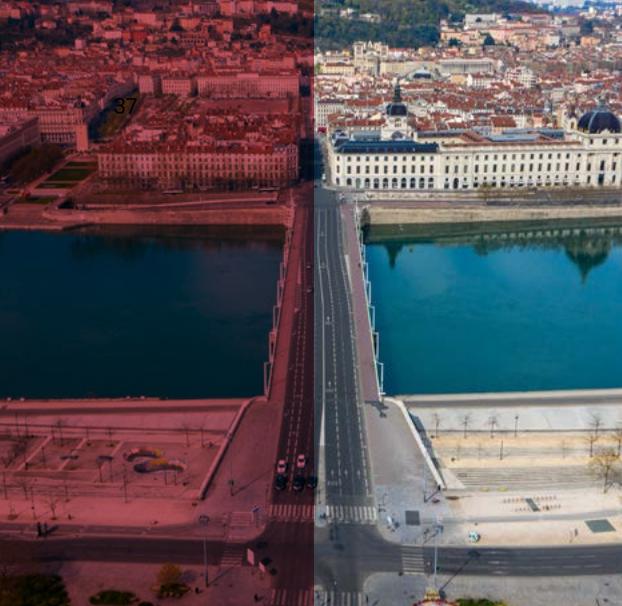
Cette évolution concerne prioritairement les observatoires dits partenariaux, inscrits au socle commun du programme de travail de l'Agence d'urbanisme, à savoir : l'observatoire de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, l'observatoire de l'habitat, l'observatoire des déplacements, l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale et l'observatoire des espaces agricoles et naturels.

## Une évolution qui s'appuie sur 1 orientation générale et 4 grands principes

Afin d'éviter l'enfermement d'un observatoire sur sa thématique, il est nécessaire d'articuler les observatoires entre eux, mais aussi que tous s'intéressent aux défis environnementaux et sociaux.

1. **Des observatoires en nombre limité**, structurés autour d'une thématique principale et de possibles déclinaisons ;
2. **Un emboîtement de périmètres jusqu'à celui du Carré métropolitain** pour répondre au plus grand nombre des attentes, avec comme brique de base la commune ;
3. **Une gouvernance par observatoire composée des membres et partenaires de l'Agence intéressés**. Elle est structurée autour d'une instance de pilotage co-présidée par un-e Vice-Président-e de la Métropole de Lyon et un représentant des autres membres de l'Agence d'urbanisme et d'une instance d'animation technique portée par l'Agence et associant membres et partenaires élargis ;
4. **Pour chaque observatoire, un socle commun** qui comprend l'animation, les bases de données et les publications et qui s'appuie sur la mutualisation des moyens au bénéfice de tous, et des études à la demande.





# 5 observatoires partenariaux

## OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉCONOMIE (OPALE)



**Il intègre l'observatoire emploi, insertion, cohésion sociale**

**Date de création : 2000**

**Périmètre d'observation :** si l'Opale est structuré autour d'un périmètre principal, celui de la Métropole de Lyon, il se déploie progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise en fonction des thématiques d'études.

### Gouvernance :

1 comité de pilotage présidé par la Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge du développement économique. 1 comité technique qui réunit les techniciens des structures partenaires.

### Partenariat :

l'Opale travaille avec une vingtaine de partenaires : Métropole de Lyon, CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Medef Lyon-Rhône, CPME du Rhône, Université de Lyon, Ville de Lyon, Aderly - Invest in Lyon, Département du Rhône, Pôle Métropolitain, Pôle emploi, Insee, Banque de France, Urssaf, Office du tourisme de la Métropole de Lyon, Cecim, Banque des Territoires, Vienne Condrieu Agglomération, Sgar Auvergne-Rhône-Alpes, Direccte du Rhône.

### Mission & champs d'observation :

L'Opale réalise aujourd'hui des études économiques de nature très diverse : notes de conjoncture, veille sur les entreprises, études sectorielles et territoriales, suivi du programme de développement économique de la Métropole de Lyon...

D'années en années, il enrichit son champ d'études.

Il intègre l'Observatoire emploi, insertion et cohésion sociale qui, au-delà de l'analyse du fonctionnement du marché local du travail, accompagne la Métropole dans la conduite de sa politique d'insertion en articulant les réflexions entre développement économique, emploi, formation et insertion. L'Opale est également un lieu d'échanges et de débat sur la situation et les évolutions de l'économie de la métropole lyonnaise.



### Faits marquants 2020

La note de conjoncture de l'OPALE (REEL) a été mise en format spécial « COVID-19 » dès le mois de juin 2020. Ce trimestriel a été complété d'un « Flash conjoncture », note mensuelle dans l'idée d'un suivi rapproché de l'impact de la crise.



**Date de création :** 2010

**Périmètre d'observation :** structuré initialement sur le périmètre de l'agglomération lyonnaise (au sens du Sepal), il se déploie progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

**Gouvernance :**

1 comité de pilotage présidé par le Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat.

1 comité technique réunissant les membres fondateurs (Métropole de Lyon, Etat, Sepal) et l'Agence d'urbanisme.

**Partenariat :**

Métropole de Lyon, Sepal, État, ABC HLM, ADIL du Rhône, AFOC BPCE, CAF Rhône, CECIM, Chambre des Notaires du Rhône, CLCV, CNL 69, CSF Fondation Abbé Pierre RA, FNAIM, FPI, INSEE, MRIE, Région AURA, SOLIHA, Union sociale de l'Habitat, UNIS Lyon Rhône, UNPI, Université de Lyon, Ville de Lyon.

**Mission & champs d'observation :** Ce dispositif a pour mission de centraliser, structurer et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. L'Observatoire permet de suivre les dynamiques territoriales de l'habitat et du logement. Il accompagne les acteurs locaux dans l'élaboration et le suivi des outils de planification et participe à la mise en œuvre des politiques de l'habitat. Cela se traduit par la mise à disposition de plus de 300 indicateurs (quartiers, communes ou regroupements de communes) et de différents outils de consultation cartographiques. L'Observatoire organise une fois par an des ateliers-débats regroupant les acteurs professionnels du logement et de l'habitat afin de partager les enjeux qui impactent notre territoire. Il porte également des rencontres régulières en comité plus restreint (Club habitat) au sein desquelles professionnels et acteurs politiques partagent leur analyse de la conjoncture immobilière. Chaque année, il produit des études et analyses sur des thématiques variées et renouvelées : marché immobiliers et foncier, profils d'occupation des logements et des ménages, nouveaux modes de vie et d'habiter, habitat et mobilités, logement et vieillissement...

**Le dispositif spécifique de l'observatoire local des loyers**

L'Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL) a pour objectif de connaître et suivre les loyers du parc locatif privé. Il fait partie du réseau national d'observatoires des loyers animé par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil), sous l'égide du ministère chargé du logement. Le comité de pilotage de l'Observatoire local des loyers (OLL) réunit les principaux partenaires de l'observatoire de l'habitat auquel s'ajoutent les associations de locataires.



**Faits marquants 2020**

La publication annuelle de l'observatoire de l'habitat traite de l'impact de la crise sur le logement. Elle a servi de mise de fond pour les rencontres-débats organisées en mars 2021 sur ce même thème.





**Date de création :** 2010

**Périmètre d'observation :** l'OPEAN produit de la connaissance et des études à différentes échelles : département du Rhône, Scot, EPCI du département du Rhône, carré métropolitain.

**Gouvernance :** jusqu'à ce jour, l'animation et le pilotage s'organisaient autour d'un comité technique qui réunissait les techniciens des structures partenaires. Cette gouvernance est amenée à évoluer en 2021 dans le but de favoriser l'implication des élus dans le pilotage et la définition des axes stratégiques du programme de travail. Un comité de pilotage devrait ainsi être mis en place et sera co-présidé par le Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire, et une élue d'un territoire voisin.

**Partenariat :**

Il réunit aujourd'hui une dizaine de partenaires : services de l'Etat (DDT 69), syndicats mixtes de Scot et de gestion d'espaces naturels, Métropole de Lyon, Pôle Métropolitain, Safer ... et ponctuellement d'autres partenaires techniques comme la Chambre d'agriculture du Rhône.

**Mission & champs d'observation :**

Créé en 2010 afin d'évaluer l'efficacité des outils de protection des espaces agricoles et naturels comme les PENAP, les missions de l'observatoire ont évolué pour apporter aux acteurs du territoire du carré métropolitain des éléments de connaissance et d'analyse des évolutions de ces espaces. Après avoir publié des études sur l'occupation des sols à partir de Spot Thema puis sur les portraits agricoles des territoires à partir du Recensement général agricole (RGA), l'observatoire a ensuite élargi les thématiques et les échelles d'études. Ainsi la publication sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise a permis de mettre en évidence le lien entre la protection des espaces agricoles et le développement de filières alimentaires locales avec le calcul de la capacité nourricière. D'autres sujets comme les agricultures urbaines, les friches mais aussi les espaces naturels et les ressources complètent ce panel.

Ces mises de fond permettent de dialoguer avec les partenaires et de tirer les enseignements pour dessiner les perspectives d'études futures autour des enjeux des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation.



**Faits marquants 2020 :**

l'OPEAN a saisi l'occasion de ses 10 ans pour faire un tour d'horizon de l'ensemble des publications produites et d'en extraire les principaux résultats. Ce bilan doit permettre de penser le développement futur de l'observatoire.

Cette rétrospective est disponible en deux formats : une version complète et une version synthétique, un 4 pages qui permet de communiquer facilement sur ce qu'est l'observatoire.

## OBSERVATOIRE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

**Date de création :** 1996

### Périmètre d'observation :

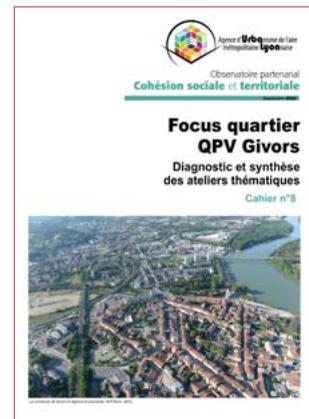
Métropole de Lyon, Département du Rhône, Agglomérations

**Gouvernance :** le comité de pilotage du Contrat de ville métropolitain est co-présidé par le Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de la politique de la ville et le Préfet du Rhône à l'égalité des chances. Un comité technique associe les services de la politique de la ville de la Métropole et les Directions départementales des territoires et de la cohésion sociale du Rhône.

### Partenariat :

Métropole de Lyon, État, Communes, Agglomération Porte de l'Isère (Capi), Vienne Condrieu Agglomération, Centres sociaux, Maisons de la Métropole, Bailleurs sociaux, Rectorat de Lyon, Caf du Rhône, associations, universitaires, Labo Cités.

**Missions & champs d'observation :** cet observatoire est centré sur l'appui au pilotage du Contrat de ville métropolitain (2015-2020), des opérations en renouvellement urbain (NPNRU 2015-2025) et de l'action en politique de la ville des territoires. Il permet de suivre l'évolution des quartiers de la politique de la ville à partir d'indicateurs sociaux et d'un indice de sensibilité, et d'objectiver la situation des quartiers prioritaires : caractéristiques socio-économiques des habitants, réussite scolaire et mixité sociale dans les collèges, pratiques culturelles, évolution de l'attractivité des quartiers, chômage, emploi et développement économique, tableau de bord de suivi des objectifs urbains des opérations de renouvellement urbain (2018-2025). L'accompagnement des territoires (focus quartier, ateliers méthodologiques) favorisent l'appropriation des analyses et des outils par les équipes projet.



### Faits marquants 2020 :

Un état des lieux dynamique de la situation économique, sociale et des conditions d'habitat au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Givors a été dressé. Cette publication s'appuie sur des ateliers organisés et animés par l'Agence réunissant la commune et les professionnels intervenant dans les quartiers. Un nouveau support a été lancé ; le 1<sup>er</sup> « Flash politique de la ville » s'intéresse à la réussite scolaire dans les collèges publics REP+, REP et hors Education prioritaire de la métropole de Lyon.



**Date de création :** 2007

**Périmètre d'observation :** il est calé sur le périmètre de l'agglomération lyonnaise (au sens du PTU) et celui de l'aire métropolitaine lyonnaise (Enquêtes ménages déplacements).

**Gouvernance :**

C'est avant tout un dispositif partenarial d'échanges techniques.

Sa gouvernance évoluera dès 2021 pour asseoir un pilotage stratégique.

**Partenariat :** il réunit les principaux acteurs de la mobilité : la Métropole de Lyon, le Sytral, la DDT du Rhône, le Syndicat mixte de transport pour l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), le Sepal, et sur certains sujets : les Villes de Lyon et de Villeurbanne, l'Agglomération Porte de l'Isère (Capi), Vienne Condrieu Agglomération, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

**Mission & champs d'observation :** Il rassemble, fiabilise et diffuse la connaissance sur les pratiques de mobilité des habitants et l'évolution des offres de transport. Il publie des synthèses sur des thèmes ciblés : modes actifs, modes de déplacements dominants et émergents, rapport à la voiture, interdépendances des territoires, intermodalité, déplacements contraints ou de loisirs, mobilité et modes de vie, nouvelles pratiques, nouveaux services privés... En guise de socle, il mobilise les données du recensement de la population et exploite les Enquêtes déplacements menées tous les dix ans auprès des ménages. En complément, les autorités organisatrices de mobilité (AOM) apportent leurs données d'offres et certaines enquêtes de fréquentation des réseaux.



**Faits marquants 2020 :**

Deux publications ont été remises. La première apporte un ensemble de données de référence pour mieux comprendre les mobilités quotidiennes dans l'aire métropolitaine lyonnaise en mettant en perspective les phénomènes qui structurent les pratiques de déplacement. Elle contribue à comprendre l'impact de la crise sanitaire et les effets amplificateurs possibles sur les mobilités. La seconde porte sur les pratiques du vélo et leur évolution dans l'agglomération lyonnaise et les territoires voisins, et confirme le potentiel de report de la voiture vers le vélo, dans et à l'extérieur de la Métropole de Lyon.

# 2 observatoires

## de la Métropole de Lyon



**Date de création :** 2017

**Périmètre d'observation :** cet observatoire produit des travaux sur le périmètre de la métropole de Lyon.

**Gouvernance :** elle est assurée par la Délégation au Développement solidaire, habitat, santé et éducation (DSHE) de la Métropole de Lyon et associe outre les directions opérationnelles, des représentants des territoires.

### **Mission & champs d'observation :**

En cohérence avec le périmètre d'action de la DSHE, l'observatoire des solidarités couvre l'ensemble des politiques publiques dans le domaine des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie. Publication emblématique, l'Atlas des politiques sociales et médico-sociales cartographie les principales données des politiques sociales et médico-sociales et offre un éclairage général pour rendre compte des réalités sociales du territoire métropolitain et orienter l'action publique. D'autres productions sur des problématiques ciblées viennent enrichir cette connaissance parmi lesquelles, une projection des besoins APA à l'horizon 2030 ou encore le poster cartographique des établissements d'hébergement pour personnes âgées dans la métropole de Lyon.



### **Faits marquants 2020 :**

L'observatoire métropolitain des solidarités a exploré de nouveaux sujets en lien avec des préoccupations d'actualité : le télétravail et l'accueil du jeune enfant, et les violences conjugales.



# OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (OMDD)

## Date de création :

initié en 2016, il se formalise en 2017 avec le Rapport du développement durable de la Métropole de Lyon.

**Périmètre d'observation :** il produit des indicateurs à l'échelle de la Métropole de Lyon et infra (iris, communes).

**Gouvernance :** cet observatoire s'inscrit dans le renouvellement de la stratégie de développement durable de la Métropole de Lyon, suivi par le Vice-président concerné.

**Mission & champs d'observation :** Organisé autour de sept fonctions territoriales, il réunit près de 80 indicateurs. Il cherche à anticiper les enjeux liés aux grandes transitions, autour des notions de soutenabilité et de résilience du territoire et de métabolisme urbain. Bâti en interaction avec les observatoires thématiques partenariaux animés par l'Agence d'urbanisme, l'OMDD cherche à décloisonner l'observation sectorielle.

## Faits marquants 2020 :

l'année 2020 a permis d'enrichir le socle de 7 nouveaux indicateurs, permettant d'actualiser l'atlas commenté et la synthèse du développement durable :



- l'indice de qualité de vie ;
- l'indice de canopée ;
- le nombre d'années nécessaires à l'acquisition d'un appartement ;
- la mobilité des seniors ;



## Géoclip, une base de données des territoires à la disposition des membres d'UrbaLyon

L'Agence met à disposition de ses partenaires les données de cadrage les plus utiles sous forme de cartes ou de chiffres pour nourrir les études de territoire. Comme le CGET ou l'Insee, l'Agence a retenu l'outil « Géoclip Air », véritable « base de données des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise ».

L'application fonctionne sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes (+ département 71). Ce nouveau service offre la possibilité de cartographier des données et des indicateurs à différentes échelles territoriales (Iris, commune, EPCI, Scot, département). Plus de 400 cartes sont ainsi réservées à nos partenaires adhérents et apportent un éclairage dans les champs de la démographie, du foncier, de l'habitat, de l'économie et des déplacements.

Grâce à l'expertise de données apportée en amont, les fonctionnalités offertes satisfont aussi bien le débutant pour une simple consultation que l'expert pour une utilisation plus poussée en autonomie. L'outil fonctionne à l'image d'un dispositif d'open data pour les partenaires. Chaque partenaire a ainsi la possibilité à partir de cet outil de comparer « à façon » tous les territoires, de produire des cartes personnalisées, de télécharger les informations disponibles, d'intégrer et d'exploiter ses propres données (sans que les autres membres n'y aient accès)... L'année 2020 a été marquée par une évolution technologique qui permet la consultation sur téléphone et tablettes des différentes cartographies et des tableaux d'indicateurs.

Deux mises à jour par an sont assurées pour coller à la disponibilité des sources. Et chaque année de nouveaux indicateurs sont ajoutés en réponse aux besoins des utilisateurs. Même si l'application est très intuitive, UrbaLyon propose un cycle de formations en ligne ouvertes aux élus et techniciens afin de faciliter la prise en mains de cet outil (Retrouvez l'information → [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org) rubrique Agenda).

  
**Observatoire partenarial Habitat**  
 Octobre 2020

## Les effets de la crise sanitaire sur la qualité de vie et le lien au logement dans l'agglomération lyonnaise

**Les idées-clés de la 8<sup>e</sup> rencontre-débat**  
 4 mars 2021  
 Salle du Conseil, Hôtel de la Métropole de Lyon et format webinaire

**Sommaire**

Ouverture	2
Introduction	4
Le « grand » confinement et ses effets sur le quotidien	4
Éléments de cadrage	12
La crise sanitaire et le logement dans l'agglomération lyonnaise	12
Table-ronde	20
Futurs d'expériences et enjeux pour demain	20
Clôture de l'atelier	30



  
**Observatoire partenarial Cohésion sociale et territoriale**  
 Octobre 2020

## Les aires d'attraction des villes

### au sein du Carré métropolitain lyonnais



## Territoire d'industrie Vienne Condrieu

### DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE

Janvier 2021

Opale Observatoire partenarial en Economie



  
**Observatoire partenarial Cohésion sociale et territoriale**  
 Octobre 2020

## Les créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne en 2019

**Les entreprises créées en 2019**

- 31 242 entreprises créées dans l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne en 2019, soit une hausse de 1,1% par rapport à 2018.
- 214 des créations sous forme d'entreprises individuelles.
- Les entreprises artisanales représentent 13,1% des créations.
- Les sociétés aux entreprises comptent 37% des créations.
- 43% d'entreprises créées entre 2018 et 2019.
- Réussite économique élevée des nouvelles créations dans tous les secteurs et dans les secteurs d'activité.

  
**Observatoire partenarial Cohésion sociale et territoriale**  
 Octobre 2020

## FLASH Politique de la ville N°1

### Education prioritaire et politique de la ville Rentrée 2019



À la rentrée 2019, la progression du nombre de collèges est identifiée au niveau d'attribution prioritaire (116,6% entre 2018 et 2019), un chiffre qui se situe bien au-dessus de celui des autres collèges de la Métropole (97,5%).

L'évolution vers davantage de collèges sociaux à l'entrée dans la vie scolaire des collèges situés dans les zones de concentration urbaine.

Des signes de fragilité de la réussite scolaire, notamment observés dans les collèges situés dans les zones de concentration urbaine de la Métropole (10%).

  
**Observatoire partenarial Desplacements**  
 Octobre 2021

## Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

### Retour sur 10 ans d'études : la rétrospective



  
**Observatoire partenarial Desplacements**  
 Octobre 2021

## Vélo : évolutions des pratiques et potentiels de développement



Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Observatoire partenarial  
Economie agricole et rurale

Les synthèses de l'observatoire

### Dynamiques et propriétés foncières dans le département du Rhône

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

### Les revenus dans la Métropole de Lyon

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

### Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion

22<sup>e</sup> publication

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Observatoire partenarial en Economie

### Regard sur l'Economie et les Entreprises Lyonnaises

#### Flash conjoncture n°1

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Observatoire partenarial Habitat

### La performance énergétique des logements

Le secteur résidentiel représente 24 % des émissions de GES de Lyon

42%

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

### Observatoire local des loyers

#### Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise

Données 2019

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

### Observation des acteurs culturels et créatifs dans la métropole de Lyon

Deuxième édition

Sommaire

- Structures 4
- Emploi (salariés, indépendants, intermittents...) 9
- Formation continue 14
- Crise sanitaire 15
- Lyon et les autres métropoles 10

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Observatoire

### Emploi, insertion, cohésion sociale

#### L'IAE dans la Métropole de Lyon et le Nouveau Rhône

Panorama statistique 2018 et éléments de réflexion pour la stratégie future

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Observatoire partenarial

### Cohésion sociale et territoriale

#### Précarité et quartiers en politique de la ville : les bénéficiaires du Revenu de solidarité active

cahier n°7

Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

### Opale Observatoire partenarial en Economie

#### Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon

Edition 2020

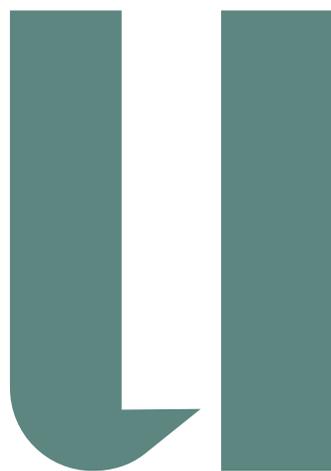
Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Observatoire Métropolitain des Solidarités

### Faire face aux violences conjugales

Etat des savoirs dans la métropole de Lyon





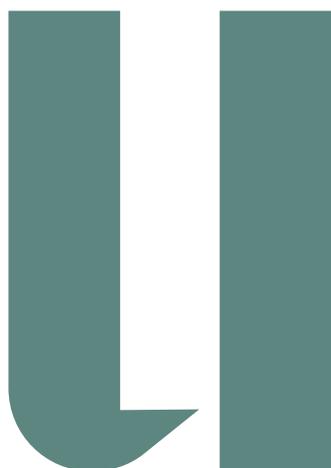
# Une cohésion recherchée

L'Agence d'urbanisme de Lyon est aujourd'hui identifiée comme l'outil commun, l'ingénierie de tous, capable d'accompagner de façon spécifique chaque territoire : le cœur de l'aire métropolitaine lyonnaise, les espaces périphériques, les agglomérations et les villes moyennes, les secteurs ruraux...

Forte de sa connaissance et de son expertise pluridisciplinaire, l'Agence est engagée dans la durée aux côtés des territoires dans un souci permanent d'articulation des différentes échelles de l'action publique et avec le souci constant de la cohérence des actions menées.

Elle les accompagne dans leurs transformations en favorisant une cohérence et un équilibre à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

# Contribuer au dialogue et à la coopération entre les territoires de l'aire métropolitaine



**UrbaLyon, en collaboration avec l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise (Epures), apporte son expertise et sa connaissance des dynamiques à l'œuvre et des enjeux aux territoires et partenaires de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne (l'Amelyse). Les travaux réalisés à cette échelle étayent la compréhension du fonctionnement de l'Aire métropolitaine et témoignent du rôle des Agences d'urbanisme en réseau A2 comme outils du dialogue interterritorial.**

**Ces travaux aident les acteurs concernés, le Pôle Métropolitain, le SMT AML et l'inter-Scot à bâtir des coopérations et des alliances à cette échelle. Améliorer la qualité de vie, élargir l'offre d'habitat, articuler les réseaux de déplacement, promouvoir une alimentation de proximité, organiser l'accueil des entreprises... appellent des réponses coordonnées à l'échelle de ce vaste bassin de vie.**

## **Un socle commun de connaissance pour engager une nouvelle étape dans les coopérations**

L'année électorale a conduit les équipes des Agences d'urbanisme à préparer l'outillage des nouveaux élus et à animer les premières rencontres des scènes de gouvernance de l'Amelyse. Elles ont conçu une présentation dynamique sous la forme d'une Storymap qui non seulement capitalise plus de 10 ans de connaissances territoriales et multithématiques mais également met en récit les spécificités, les dynamiques à l'œuvre et les enjeux afférents. Cette approche originale permet de mettre en évidence les défis qui nécessitent une approche et une réflexion coordonnées à l'échelle métropolitaine.

Pour consulter la storymap :

<http://www.urbalyon.org/storymapanalyse>

## **L'essentiel de l'inter-Scot : le récit de plus de 15 ans d'échanges et de travaux**

L'essentiel de l'inter-Scot est le rapport synthétique remis à l'occasion de la 1<sup>re</sup> rencontre des nouveaux présidents des 13 Scot associés à la démarche inter-Scot. Cette publication retrace les temps forts et les acquis nés de cette collaboration technique et politique et ouvre le champ des questionnements posés en ce début de mandat.

Deux autres publications ont permis de revenir sur des principes et orientations emblématiques du Chapitre commun de l'inter-Scot et d'en mesurer la mise en œuvre.

La première concerne l'urbanisation prioritaire des secteurs bien desservis par le ferroviaire, principe d'aménagement structurant de la multipolarité souhaitée du territoire, identifié dès la signature du protocole d'accord « projet





REAL » en 2007 et précisé par l'adoption du livret inter-Scot « Polarités et RER » en 2009. Ce sont alors les 130 gares de l'aire métropolitaine lyonnaise qui avaient été recensées. S'il reste difficile de corréliser le développement urbain au niveau de desserte en gare, cette étude identifie les forces et faiblesses de cet objectif et en tire de grands enseignements pour mieux articuler la relation urbanisme et déplacements à l'échelle de l'Amelyse, où le ferroviaire doit jouer un rôle de plus en plus déterminant.

De la même manière, dix ans après les travaux définissant les principes communs pour une meilleure régulation des implantations commerciales à l'échelle de l'aire métropolitaine, les agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont dressé un bilan des dynamiques commerciales de la décennie écoulée et questionnent les territoires et leurs acteurs sur la cohérence de leurs projets.

### Six cahiers thématiques pour bâtir la future feuille de route du Pôle

L'année 2020 marque la finalisation des 6 cahiers thématiques du Pôle Métropolitain élaborés par le réseau A2. Ils apportent un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne et plus particulièrement des territoires membres du Pôle. Au-delà du socle de connaissances qu'ils représentent, ils contribuent à la prise de conscience des interdépendances et de la nécessité des territoires de travailler ensemble. Des supports portés à la connaissance

des nouveaux élus du Pôle Métropolitain, jugés précieux et utiles pour bâtir la future feuille de route du Pôle.

D'autres dossiers importants ont été conduit au cours de l'année et ont trouvé un écho particulier du fait de la crise sanitaire. C'est le cas de la mission sur la connaissance des flux logistiques avec la mise en exergue de certaines questions : la souveraineté économique, le reconditionnement des chaînes de production, le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, la régulation et l'optimisation des trafics et le rôle à jouer des collectivités dans la création de valeurs et la prise en compte des enjeux environnementaux... à toutes les échelles.

Aussi le Pôle a interrogé le réseau A2 sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante entre les bassins lyonnais et stéphanois. Alors que les pratiques de mobilité et de logement des étudiants dépassent les limites administratives, c'est la 1<sup>re</sup> fois que la question était posée à cette échelle. Les agences ont pu s'appuyer sur les plateformes de données de la Métropole de Lyon, en cours de définition d'un 2<sup>nd</sup> Schéma directeur universitaire et de Saint-Etienne Métropole, qui vient de finaliser un Schéma campus.

### Huit cahiers de bassin pour articuler les offres de déplacement dans les territoires

Les Agences d'urbanisme ont également travaillé à l'articulation des offres de transport auprès du Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise. Dans la continuité des travaux précédents, elles ont contribué à l'élaboration du plan d'actions intermodalité (PAI) du SMT AML et à sa déclinaison au sein des bassins de mobilité identifiés de l'aire métropolitaine de Lyon - Saint-Etienne.

Huit cahiers de bassin ont ainsi été réalisés. Ils posent les éléments de diagnostic et les enjeux des territoires du Nord-Isère, de la Dombes-côtière-Plaine de l'Ain, ouest lyonnais-Roanne, Gier-Mornantais, Val de Saône, Vallée du Rhône, Forez, Ondaine-Proche Haute-Loire, complétés par une analyse des gares de l'aire métropolitaine.

Ces travaux ont servi de mise de fond pour les présentations organisées en fin d'année dans les territoires, associant de nombreux élus et techniciens.



# Appuyer chaque échelle territoriale en associant la réflexion et l'action



Cœur de métier de l'Agence, la planification stratégique et réglementaire évolue et se renouvelle à la faveur des nouveaux cadres législatifs et réglementaires et de l'apparition de nouveaux dispositifs pour l'action (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain) permettant de nouveaux ancrages territoriaux pour l'Agence d'urbanisme.

Les Scots interrogent les modèles de développement à l'œuvre et souhaités. Les projets de territoire des intercommunalités permettent de penser les territoires dans le temps et l'espace en y injectant un nombre croissant de politiques publiques. Tandis que les plan guide / plan d'actions déployés auprès de plusieurs villes de l'aire métropolitaine (Tarare, Bourgoin-Jallieu, Romans-sur-Isère et plus récemment Vienne) permettent de conjuguer une vision d'avenir et des actions à court et moyen termes.

L'Agence d'urbanisme met au cœur de ses travaux la cohésion au sein des / entre les territoires et les transitions sociale, environnementale et écologique. Ces objectifs se retrouvent dans des méthodes d'accompagnement repensées et la réalisation d'expertises pré-opérationnelles afin de raccourcir le temps entre la réflexion et l'action. La maîtrise d'une vision générale dans un environnement complexe et la proposition de réponses territorialisées adaptées permettent la production d'aménités urbaines et donnent le sens à l'action publique.

## Bilan rétrospectif du Scot de l'agglomération lyonnaise

L'année 2020 marque les 10 premières années de mise en œuvre du Scot de l'agglomération lyonnaise et constitue une temporalité pertinente pour porter un regard « rétro-prospectif » sur ce document approuvé en 2010, mais dont le projet a été formalisé en 2008 et donne l'occasion de mettre en perspective la trajectoire et les ressorts du développement de l'ag-

**« Il faut faire aujourd'hui ce que tout le monde fera demain. Maintenir cette agilité dans un monde qui change en permanence, complexité de l'arsenal législatif, être suffisamment en amont de toutes ces réformes, évolutions possibles et adaptation souhaitables »**

Jean Papadopulo

glomération lyonnaise et de ses territoires d'influence constatés depuis.

L'hyper mobilité, l'accessibilité, la connectivité, ou encore la concentration économique prônées jusqu'alors sont ainsi questionnées au regard des transitions actuelles. Les incidences d'une croissance démographique soutenue sur les conditions d'accueil en logements, en équipements, en aménités, en réseaux... nécessitent aussi d'être mieux appréhendées. Il s'agit également de tendre vers davantage de sobriété foncière et de préserver durablement la capacité productive et nourricière des sols afin de mieux satisfaire les besoins alimentaires locaux. Penser l'agglomération lyonnaise associant les territoires voisins apparaît enfin incontournable.

### **Le PLUi vecteur de cohérence et démarche fédératrice pour l'intercommunalité**

Les travaux de l'année 2020 viennent clore une première séquence d'animation et d'accompagnement du Club PLUi régional par le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4), en appui de la DREAL. Ils se sont concrétisés dans la production de sept vidéos témoignages pour partager et promouvoir les expériences portées par des élus dans l'élaboration de leur PLU intercommunal. Ces vidéos sont disponibles sur le site de la Dreal : « Les vidéos du club PLUi territorialisé Auvergne-Rhône-Alpes - Internet PLUI (logement.gouv.fr) ».

### **Des démarches permettant de passer rapidement de la réflexion à l'action**

L'Agence d'urbanisme a su répondre aux attentes de la Ville de Vienne qui souhaitait impulser des changements rapides et visibles et mobiliser les financements et les investissements disponibles pour son cœur de Ville. Cet accompagnement a été mené dans le cadre d'une démarche transversale mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés parties prenantes. Ce « plan guide / plan d'actions » a permis à la Ville d'identifier les îlots stratégiques d'intervention, leviers pour la redynamisation du centre-ville, dans l'objectif de concentrer géographiquement l'action publique et de prioriser dans le temps les interventions.

Dans le cadre du même dispositif Action Cœur de Ville (ACV), l'accompagnement de la Ville de Tarare a pris la forme d'un diagnostic urbain et patrimonial avec



un travail d'expertise approfondi de la Cité ouvrière Froget pour identifier des potentiels de logements.

L'Agence est engagée aux côtés de l'Etat et de la Métropole de Lyon dans une démarche partenariale pour porter une vision stratégique et d'actions pour la Ville de Givors. Une mission d'étude multiscalaire, multithématique et multi-acteurs, emblématique des savoir-faire de l'Agence pour la cohésion des territoires. La première phase d'étude a abouti à un document intitulé « Givors, Projet de territoire » permettant de partager un diagnostic et de débattre de premières propositions. La deuxième phase d'étude a permis de formaliser une stratégie globale au travers d'un plan guide, décliné par un plan d'actions.

### **Territoires communs**

A l'interface entre la Côtière de l'Ain, la Métropole de Lyon et l'Est Lyonnais, la Grande Île de Miribel-Jonage est un territoire remarquable à l'échelle des grands espaces naturels régionaux, mais aussi des bassins de vie locaux du Rhône-Amont.

Initié en 2019 dans le cadre d'une mission d'étude pilotée par le Symalim et la Métropole de Lyon, un Atlas cartographique commenté a été finalisé en 2020 pour venir compléter et mettre à jour l'information géographique sur et autour de la grande île de Miribel Jonage et accompagner la définition d'orientations stratégiques pour le Grand Parc.

Le devenir du Canal de Jonage est également au cœur de réflexions stratégiques sur ce grand territoire. Le document « Canal de Jonage 2030 » vient donc compléter ces travaux en cohérence avec deux autres démarches : la stratégie guide Grand Parc 2030 et l'Anneau bleu, nom donné au premier projet partenarial et interterritorial d'aménagement du Rhône-Amont et de valorisation des berges des canaux.

# (A)ménagement de la ville, aménager autrement



Les réflexions actuelles prônent un nouvel aménagement des territoires, des plus denses aux plus ruraux, pour répondre aux attentes de leurs habitants. Les travaux de l'Agence d'urbanisme donnent à voir d'ores et déjà des réponses possibles à la préoccupation du ménagement urbain. Ils illustrent une nouvelle façon d'envisager la fabrique de la ville et des espaces publics, et plus globalement la façon de penser les territoires pour demain en tenant compte des défis écologiques, environnementaux, sociaux et sociétaux.

## L'occupation temporaire, pièce maîtresse de l'urbanisme transitoire

Selon Benjamin Pradel, sociologue, l'urbanisme transitoire pourrait ouvrir la voie vers une nouvelle politique territoriale articulant le territoire de proximité et les grandes politiques publiques, non plus seulement de manière descendante, mais de bas en haut en considérant le territoire comme un laboratoire d'usage pour le projet, et dans un urbanisme partagé, plus complexe mais intégrant plus d'acteurs et de points de vue.



La prise en compte de l'occupation temporaire dans les politiques publiques et les opérations d'aménagement est une problématique encore récente, même si l'Agence d'urbanisme s'intéresse depuis plusieurs années à l'urbanisme transitoire. Expérimentée d'abord dans le champ culturel, l'occupation temporaire s'étend progressivement à d'autres politiques publiques : habitat & hébergement, par exemple par la lutte contre le sans-abrisme, mobilité, gestion du patrimoine public et valorisation foncière...

Un travail de fond a été réalisé par l'Agence sur cette question mise en lumière par la crise. Dans la continuité du retour d'expériences mené en 2019, l'Agence a réalisé en 2020 des entretiens dans toute la France pour recueillir auprès des acteurs opérationnels les avantages, limites et conditions de réussite de démarches d'occupation temporaire. Le livrable « Enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités » rassemble des critères d'évaluation et des conseils méthodologiques.

Pour la collectivité, l'occupation temporaire offre l'avantage de combiner l'innovation sociale, l'anticipation urbaine, le développement de projets intégrant des volets écologiques et



solidaires... Elle stimule de nouvelles pratiques de gestion de la temporalité des projets urbains, l'approche par les usages, la réversibilité... et permet d'optimiser les fonciers disponibles. Elle favorise également la transversalité au sein des collectivités et entre les acteurs.

En ce sens, l'Agence d'urbanisme a préparé et animé des ateliers de réflexion associant 80 techniciens de la Métropole de Lyon pour travailler autour de 8 sites fictifs de projets d'occupation temporaire.

### **Vers un urbanisme pensé avec le vélo**

A la faveur de la crise, et avec l'explosion de la pratique du vélo, l'urbanisme transitoire s'est concrétisé en 2020 dans une nouvelle manière de travailler les aménagements cyclables, vers plus de sobriété, plus d'agilité et d'efficacité pour répondre à ces nouveaux besoins.

L'Agence d'urbanisme a contribué à cette réflexion grâce à un retour d'expérience des aménagements cyclables temporaires à l'heure du déconfinement à Lyon, Rennes, Bordeaux et Montpellier. Les fiches comparatives de ces aménagements mettent en perspective la stratégie employée, la concertation et les acteurs impliqués, ainsi que les modalités de réalisation des aménagements cyclables.

Si la volonté est de faciliter l'usage quotidien du vélo, et plus largement des modes doux, les travaux menés par l'Agence d'urbanisme ont permis d'articuler au projet de réseau express cyclable d'autres politiques publiques, telles

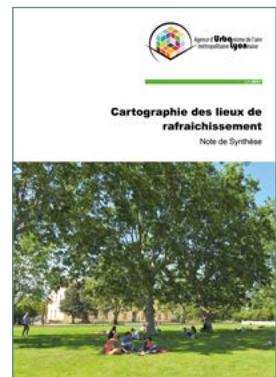
que la santé et le cadre de vie, de sensibiliser au choix des matériaux et de donner une plus forte place au végétal. Cette mission d'étude centrée sur l'insertion urbaine du réseau cyclable dans l'agglomération lyonnaise s'est révélée stratégique et a vocation à se prolonger pour articuler les projets des territoires les uns aux autres.

### **Des lieux et des itinéraires frais pour s'adapter au dérèglement climatique**

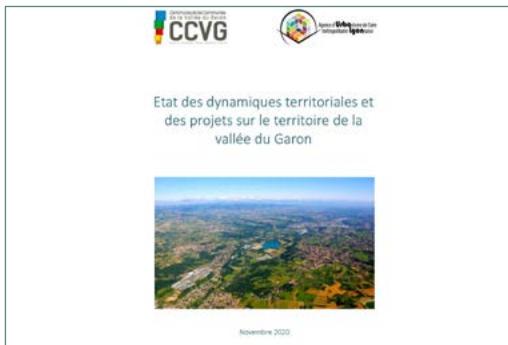
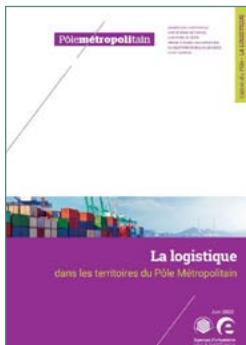
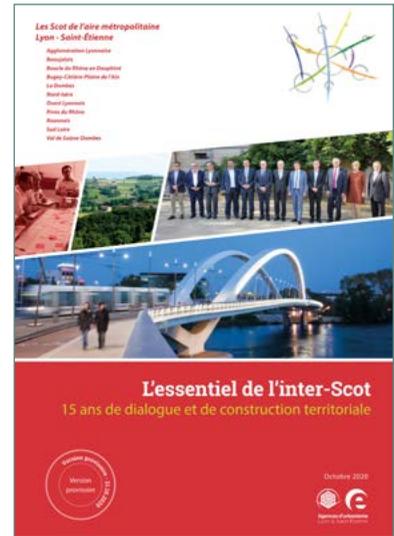
Dans le contexte du dérèglement climatique et de la récurrence toujours plus fréquente des épisodes de forte chaleur, la Métropole de Lyon a souhaité mettre à disposition des habitants une carte localisant les espaces ressources de fraîcheur. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan métropolitain santé environnement et s'articule avec les démarches du Plan Climat Air Energie Territorial et du Plan Canicule.

Une première cartographie des lieux de rafraîchissement a été réalisée afin de représenter la trame des lieux et des cheminements qui peuvent être sources de fraîcheur (ombrage). Cette carte envisagée dans un format interactif doit aider les habitants à adapter leurs comportements et déplacements lors d'un épisode de canicule. Elle vise également à repérer les lieux « carencés » afin de pouvoir orienter l'action publique.

L'Agence s'est attachée à produire une donnée précise et consolidée sur la couverture végétale, considérée comme un des éléments clés pour la fraîcheur en ville.











# Des transitions accompagnées

UrbaLyon est devenue un outil d'ingénierie qui s'inscrit dans les transitions constatées au sein des territoires de l'aire métropolitaine, ce qui a pour conséquence un élargissement sans précédent de ses compétences et un recours à de nouvelles méthodes de travail.

En effet, et sans renier les champs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, une évolution profonde s'est faite afin d'adapter les compétences et les méthodes de travail à ces transitions. Les questions énergétiques, alimentaires, sanitaires, sociétales... doivent ainsi guider de plus en plus la planification aménagiste.

Face à la diversification des compétences des collectivités et leurs imbrications, la multiplication des expertises ne suffit pas. Encore faut-il développer un regard transversal pour identifier les priorités, lever les contradictions, éclairer les interfaces possibles. Dans ce but, l'Agence expérimente et développe des méthodes innovantes qui décroissent les réflexions sur des enjeux plus que jamais systémiques.

Anticiper les risques, diminuer leurs vulnérabilités, renforcer leurs capacités d'actions, autant de défis majeurs pour les collectivités à la fois sociaux, sanitaires, économiques et environnementaux.

Pour éclaircir les enjeux de transition et les modes d'actions envisageables, l'Agence d'urbanisme rassemble un socle de connaissances sur l'aire métropolitaine de Lyon-Saint-Etienne et le met en partage avec ses membres.

# LES 17 ODD, UN CADRE QUI DONNE SENS AU PROJET PARTENARIAL PORTÉ PAR URBALYON

Convaincue que pour engager aujourd'hui un projet fédérateur sur un territoire, il faut s'appuyer sur les richesses locales qui échappent aux statistiques, sur les initiatives qui ne sont pas portées par la sphère publique, sur le décloisonnement et les complémentarités des initiatives ; l'Agence d'urbanisme s'est intéressée très vite au référentiel des 17 Objectifs du développement durable (ODD) adopté par l'ONU en 2015.

Dès 2016, UrbaLyon a engagé un partenariat avec la commune de Saint-Fons qui a permis l'expérimentation de ce référentiel pendant 5 ans. Sa déclinaison opérationnelle est garantie d'une réelle transversalité entre les actions et les projets, qu'ils soient publics ou privés. Il permet de mettre en relation des acteurs qui habituellement peuvent ne pas se croiser ou ne pas se comprendre. A Saint-Fons, la démarche a permis la rencontre des habitants, des associations et des entreprises. Ces dernières ont facilement adhéré car les 17 ODD se rapprochent de leurs engagements au titre de la RSE (res-

ponsabilité sociale des entreprises).

Cette démarche nourrit l'approche des territoires avec des objectifs qui font sens, moins conflictuels, qui révèlent le « commun ». Ce qui rapproche prend ainsi le pas sur ce qui sépare. En effet, les 17 ODD sont apolitiques, ils constituent de fait une plateforme de dialogue avec un postulat de non-hiérarchisation entre eux. Cela ouvre la possibilité de bâtir un projet de territoire porté par une approche partagée et d'identifier les projets et les actions qui en découlent.

Pour une agence d'urbanisme, c'est un changement de paradigme. Pour UrbaLyon, cela s'inscrit dans une dynamique d'évolution importante. Il s'agit d'associer à nos expertises historiques (thématiques, planificatrices, réglementaires...), de nouvelles compétences (sur la santé, le social, l'alimentaire, l'énergie...) et les savoir-faire nécessaires à l'animation du dialogue entre des acteurs de plus en plus nombreux et au rôle d'ensembliser territorial de projets et d'actions nouveaux et variés.

## La matrice des 17 ODD

		<b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b> 	<b>2 FAIM «ZÉRO»</b> 	<b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b> 	<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b> 	<b>Objectifs de développement durable simplifiés au prisme de l'aire métropolitaine lyonnaise</b>
<b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b> 	<b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b> 	<b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</b> 	<b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> 	<b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b> 	<b>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</b> 	
<b>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</b> 	<b>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b> 	<b>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b> 	<b>14 VIE AQUATIQUE</b> 	<b>15 VIE TERRESTRE</b> 	<b>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</b> 	
					<b>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</b> 	

Ainsi les 17 ODD apparaissent comme une clé pour permettre à chaque territoire qui compose l'aire métropolitaine lyonnaise de s'associer à un projet commun en avançant à son rythme mais dans la même direction que les autres territoires. Il est ainsi possible de parler de Responsabilité sociale et environnementale du territoire et d'y voir un cadre qui donne sens au projet partenarial porté par UrbaLyon.

### Des outils, des références pour faciliter l'appropriation de cette matrice

En 2020, l'Agence a franchi une nouvelle étape dans l'appropriation des 17 ODD, comme matrice appropriée pour accompagner les territoires dans leur transformation. L'Agence a capitalisé dans un **Point de repère** une méthodologie pour la déclinaison au local du référentiel des 17 ODD et a retracé l'expérience pionnière de Saint-Fons depuis 2016 dans la publication **St Fons Lab 2030, un agenda de projets collectifs pour réussir les transitions pour le développement durable**.

L'Agence a engagé en fin d'année un chantier interne visant à structurer une grammaire commune autour des questions liées aux transitions en cours en s'appuyant sur la matrice des 17 ODD. Cette démarche se concrétisera en 2021 par la réalisation de 7 panneaux illustrés. Cette vision pédagogique, réalisée à l'échelle de l'aire métropolitaine, a pour but d'engager le dialogue entre les territoires et de disposer d'outils de formation et d'appropriation de ce référentiel commun.

### Point de repère : un nouveau référentiel pour agir

Ce document explique la pertinence du référentiel 17 ODD pour renouveler les regards, favoriser les partenariats, organiser les transversalités entre thématiques et entre les échelles. Il s'appuie sur des références et retours d'expériences de collectivités (métropoles de Montpellier et de Perpignan, et la Ville de Niort) qui l'ont utilisé pour élaborer leurs projets de territoires, Plan climat air énergie territorial (PCAET), ou Agenda 2030 par exemple.

La démarche partenariale d'UrbaLyon menée avec Saint-Fons, la Métropole de Lyon et l'Etat, est développée de manière approfondie.



### Dix ans pour changer de cap et réussir les transitions 2050 à Saint-Fons

Depuis 2016, UrbaLyon accompagne la commune de Saint-Fons dans l'élaboration de son Agenda 2030, bâti en s'appuyant sur les 17 ODD. Il s'agit de mettre en œuvre, à travers un processus interactif et progressif, un agenda d'actions qui transforme la ville. Entre 2016 et 2018, 700 idées et bonnes pratiques ont été recensées et près de 400 petites et grandes actions locales ont été remontées.

Le tout a été capitalisé, donnant lieu à 37 programmes et 96 dispositifs de travail identifiés « 17 ODD compatibles » !



### Un cadre de référence utilisé par l'Europe

A l'occasion de la rencontre Metrex organisée à Lyon avec l'Institut Paris Région les 2 & 3 octobre 2020, la Ville d'Amsterdam a exposé comment elle a mobilisé le référentiel des 17 ODD dans le processus de transformation de la ville pour tendre vers une ville durable, inclusive.

- 1• Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (revenus, accès aux soins...)
- 2• Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3• Permettre à tous une vie saine, en bonne santé et promouvoir le bien-être
- 4• Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie
- 5• Parvenir à l'égalité des sexes en mettant fin aux violences et aux discriminations
- 6• Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7• Garantir l'accès à des services énergétiques fiables, durables à un coût abordable
- 8• Soutenir une économie partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous
- 9• Promouvoir une industrialisation durable au profit de tous, encourager l'innovation et l'accès aux réseaux
- 10• Réduire les inégalités au sein et entre les territoires par des actions efficaces et responsables
- 11• Faire en sorte que les territoires urbains et ruraux soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12• Établir des modes de production et de consommation durables pour une utilisation rationnelle des ressources
- 13• Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14• Exploiter de manière durable tous les milieux aquatiques, limiter les pollutions, les rejets et les déchets
- 15• Restaurer les écosystèmes terrestres en les exploitant de façon durable, gérer durablement les forêts, inverser le processus de dégradation des sols et favoriser la biodiversité
- 16• Assurer l'accès de tous à la justice, réduire toutes les formes de violence et favoriser des institutions efficaces, responsables et ouvertes
- 17• Renforcer les partenariats locaux pour le développement durable pour des actions concertées et soutenues

# SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : ADAPTER LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE

Dès la publication de la directive « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) » en juillet 2019 par le Gouvernement<sup>1</sup>, l'Agence a été saisie par ses membres pour accompagner sa mise en œuvre ; un chantier considéré par tous comme stratégique et structurant. Il s'agit notamment d'en faciliter la transposition juridique et l'application sur le terrain. Il est apparu primordial d'avancer collectivement sur le sens de l'objectif « ZAN », ses incidences et les conditions qui permettraient de poursuivre les transitions déjà à l'œuvre, d'infléchir la courbe de l'artificialisation et de tendre vers une réduction plus importante de la consommation d'espaces.

L'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne (Amelyse) est apparue comme un laboratoire idéal pour conduire une approche multiscalaire et multi-acteurs pour ce chantier. L'objectif n'est pas d'aboutir à un consensus partenarial et une vision commune quant à l'objectif « ZAN » et sa transposition territoriale, mais de permettre l'échange et le partage autour des visions de chacun.

Cette mission d'accompagnement menée en réseau mobilise les socles d'observation et

d'expertises des 2 agences dans une approche partenariale, transversale et itérative.

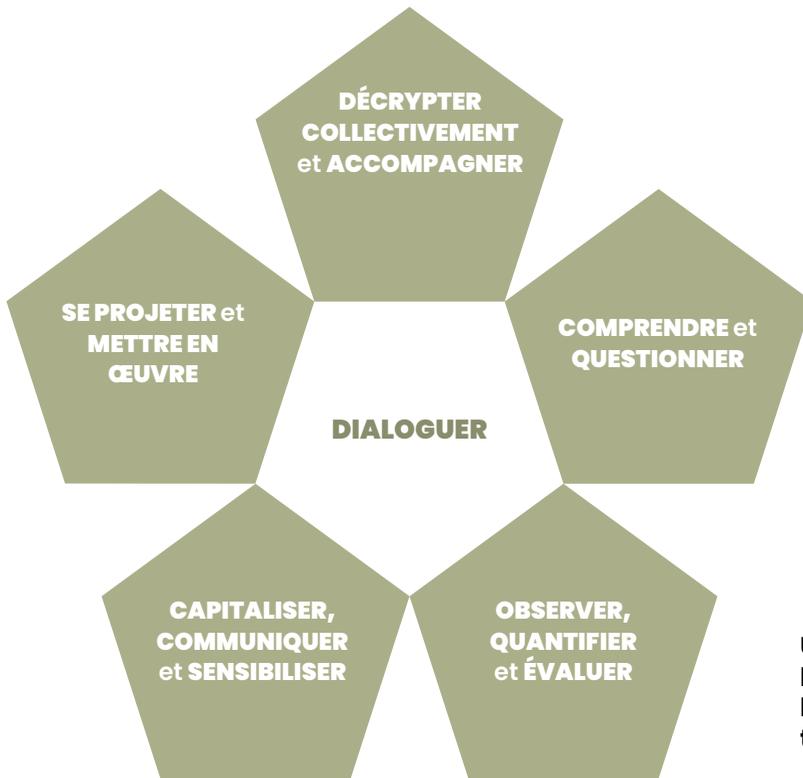
Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Décrypter le « Zéro Artificialisation Nette »,
- Mener une approche historique et rétrospective des outils, dispositifs, politiques publiques ayant engendré des pressions sur le foncier,
- Mettre en perspective l'objectif ZAN par rapport à la différenciation des usages et des dynamiques des territoires,
- Questionner l'objectif du ZAN au regard du modèle de développement de l'Amelyse,
- Mettre en perspective l'artificialisation des sols à l'échelle de l'Amelyse et les outils mis en place par les SCoT pour limiter la consommation d'espaces,
- Mettre en place une scène d'échanges partenariale et interterritoriale.

Deux temps d'échanges ont été programmés en 2020 :

- Une séance sur les effets induits et les enjeux ;
- Une séance dédiée aux outils et leviers.

<sup>1</sup> Les premières mesures de mise en œuvre du ZAN ont été énoncées lors du Conseil de défense écologique du 27 juillet 2020. Le SRADDET, élaboré par le Conseil régional et approuvé par le Préfet de Région en avril 2020, et la Stratégie de l'État en région sur l'eau, l'air et le sol (EAS) diffusée en mai 2020 constituent les deux documents stratégiques régionaux.



### Une opportunité et un effet levier pour progresser dans la nécessaire transition des territoires ?

Le changement de pratique et la poursuite de l'objectif « ZAN » constituent aussi une opportunité à plusieurs égards pour les territoires de l'AMELYSE notamment pour faire progresser des évolutions déjà amorcées en matière de projets et de formes d'urbanisation, notamment :

- le développement d'une approche territoriale transversale et intégrée,
- les efforts engagés par les collectivités en matière de densité et de réduction de la consommation foncière,
- la revitalisation des centres-bourgs et des villages grâce notamment à la résorption de la vacance, la requalification des friches, et la réhabilitation des bâtiments existants,
- l'évolution des espaces périurbains ; inciter à la mutation de certains espaces en développant le concept d'urbanisme circulaire,
- le développement de la nature en ville pour améliorer la qualité du cadre et des conditions de vie des habitants.
- la prise en considération des ressources et des potentialités environnementales et agricoles dans les projets et stratégies de territoire.

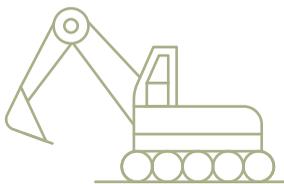
Promouvoir l'acceptabilité sociale de la densification à travers une communication positive à l'intention des élus comme des habitants et adapter l'objectif et les règles aux spécificités du territoire paraissent aussi au cœur de la réussite d'une telle démarche.

### Un modèle de développement questionné

Trois grands questionnements ont émergé de ces temps de rencontre. La mise en œuvre du ZAN :

- va-t-elle induire la « mort des territoires et des campagnes » ou constitue-t-elle à l'inverse une opportunité de revitalisation des centres-bourgs et des villages ?
- va-t-elle induire la mise sous pression de certains territoires et le report de l'urbanisation ?
- dans un contexte de sobriété foncière, quel va être le devenir des grands projets d'infrastructures et d'équipements et des stratégies de soutien au développement et au rayonnement des territoires qui se traduisent souvent par de fortes pressions sur les milieux ?

La transcription de l'objectif « ZAN » pose ainsi la question du modèle de développement à l'œuvre sur l'Amelyse et le rôle de la planification stratégique en matière d'enrayement de la consommation d'espaces. Elle induit en effet un nouveau paradigme de l'aménagement du territoire, et questionne fortement les manières de concevoir le développement urbain



EN FRANCE,  
**20 000** HA  
D'ESPACES AGRICOLES  
ET NATURELS  
ARTIFICIALISÉS  
EN MOYENNE PAR AN  
ENTRE 2006 ET 2016

POUR L'AMELYSE, LA  
CONSOMMATION  
FONCIÈRE A ÉTÉ DE  
**1 000** HA  
EN MOYENNE PAR AN  
ENTRE 2005 ET 2015

# RESSOURCES ET TERRITOIRES EN TRANSITION

Dans la continuité du rapport de 2018 « *Un autre regard sur le fonctionnement de l'aire métropolitaine : une approche par les ressources des territoires* », l'Agence a continué en 2020 à questionner le fonctionnement des territoires de l'Aire métropolitaine par le biais **des transitions et des ressources**, et particulièrement les enjeux climatiques et environnementaux, les biens communs et le vivant.

## Intégrer la transition énergétique dans les documents d'urbanisme

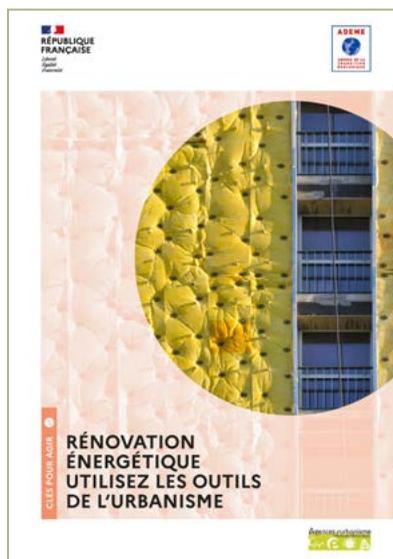
La brochure « *Rénovation énergétique, utilisez les outils de l'urbanisme* », diffusée dans la collection « Clés pour agir » de l'Ademe, s'inscrit dans une vaste étude technique débutée en 2018 par le réseau Urba4 visant à identifier les conditions à réunir pour amplifier la rénovation énergétique de l'habitat dans les territoires.

Cette brochure constitue un guide concret pour mobiliser les leviers d'actions de la compétence « urbanisme » (Scot, PLU, PCAET...) afin de faciliter les politiques de rénovation énergétique des bâtiments indispensables à la transition énergétique.

## Une implication de l'Agence aux côtés des territoires en action

L'Agence accompagne les territoires de Vienne Condrieu Agglomération (VCA) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Pour nourrir ces réflexions, l'Agence a réalisé un travail de repérage d'actions exemplaires pour s'adapter et atténuer le changement climatique en matière d'énergie, de mobilité, de



## Les rencontres du cycle Coopérations territoriales du PATLy



pratiques agricoles, d'éclairage public, de gestion de l'eau et des déchets... Majoritairement localisées dans des territoires d'Auvergne Rhône-Alpes, ces bonnes pratiques peuvent faciliter la sensibilisation des élus et la mise en actions par les collectivités. Ce document consolide également un ensemble de recommandations (impacts, leviers et points de vigilance) pour les politiques publiques.

Un diagnostic approfondi a été réalisé pour positionner le territoire de Vienne Condrieu Agglomération sur la trajectoire de la transition énergétique et écologique. Il intègre un état des lieux précis et exhaustif des consommations énergétiques, des émissions de Gaz à effet de serre (GES), de la production d'ENR, de la qualité de l'air et de la vulnérabilité au changement climatique.

### Avec la Métropole de Lyon pour élaborer son Projet alimentaire territorial (PatLy)

L'Agence accompagne depuis 2018 la Métropole de Lyon dans l'élaboration d'un projet alimentaire de territoire (PATLY) ; les efforts à poursuivre pour plus de résilience et d'autonomie sont importants alors que moins de 5% des besoins alimentaires locaux sont aujourd'hui assurés par une production locale.

L'année 2019 a été consacrée à la première phase de concertation avec les acteurs donnant lieu à une matinée d'échanges dans laquelle UrbaLyon s'était pleinement investie.

L'Agence a poursuivi en 2020, contribuant à l'animation d'un cycle de 3 forums en visio sur les thématiques de structuration de filières

locales, de l'approvisionnement local et durable de la restauration collective et de la logistique des circuits alimentaires de proximité.

### Artificialisation et ressource en eau : un sujet à enjeu pour les territoires

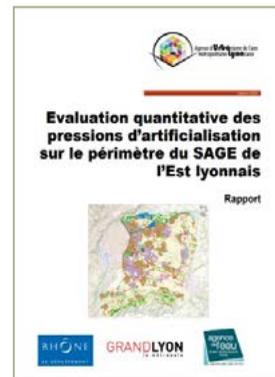
L'artificialisation des sols qui s'oppose à la protection de la ressource en eau est une préoccupation forte des acteurs du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) de l'Est Lyonnais.

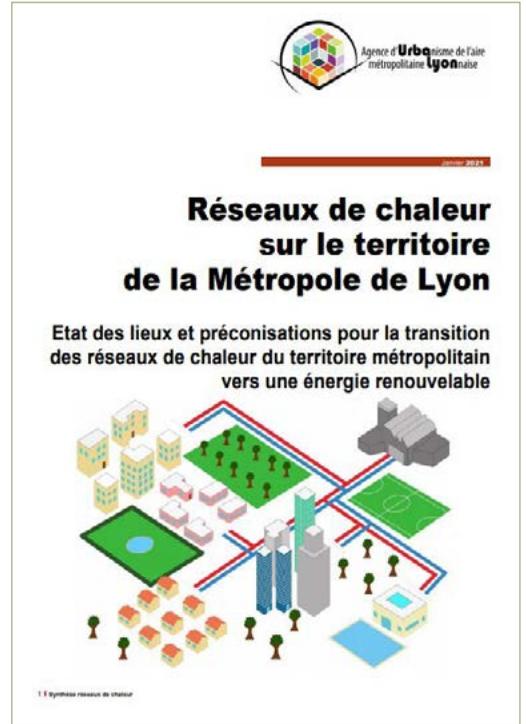
L'Agence d'urbanisme a été mandatée pour observer et évaluer l'évolution de l'artificialisation du territoire de 2000 à 2015. Le travail révèle une pression foncière particulièrement forte par rapport à l'ensemble du SCoT de l'agglomération lyonnaise, avec notamment une consommation très importante des sols pour l'activité économique et commerciale et les infrastructures, cela au détriment des espaces agricoles.

### Dans l'actualité de la pandémie, risques et résilience

L'Agence d'urbanisme et la Métropole de Lyon ont organisé le 26 mai 2020 un premier « Atelier focus risques » en mobilisant un collectif d'experts, chercheurs et praticiens des risques, ouvrant un cycle d'échanges, enrichissant la réflexion de la Métropole sur la préfiguration d'un observatoire des risques.

Cette première séance a permis de mettre la gestion des risques inondation et sanitaire en écho à la pandémie COVID-19, et de souligner l'importance de passer d'une « culture des risques » à une « capacité de résilience ».





## ATELIER FOCUS RISQUES

N°2 | 9 décembre 2020 | Synthèse



Stratégies des Métropoles et grandes agglomérations en matière de prévention et gestion des risques majeurs

---

**Présentation**

La Métropole de Lyon, accompagnée par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, a engagé en 2020 une série de rencontres (ateliers focus) sur les **risques et les stratégies de résilience métropolitaines**.

Cette démarche s'inscrit dans une réflexion initiée en 2018 pour construire un **observatoire des risques métropolitain**, l'objectif de cet outil serait d'adopter un regard objectif face aux problématiques des risques et de mieux **guider la décision politique** et l'intervention technique. La Métropole de Lyon s'intéresse plus particulièrement aux enjeux de **gouvernance des risques**, mais également à la notion de « **territoire habité** », traversé par des dynamiques multiples et transverses (population, activités, marchandises...).

Ces rencontres visent à alimenter la réflexion en confrontant l'expertise de spécialistes des risques ; pour cela, elles rassemblent un **collectif d'experts, chercheurs et praticiens des risques**, constitué d'une communauté de réflexion sur ces enjeux.

Les échanges interviennent plus particulièrement les **territoires métropolitains**, en posant l'idée d'une spécificité et d'une singularité régulière de ces espaces face aux risques.

L'Agence d'urbanisme propose une **veille documentaire périodique sur la résilience des territoires face aux risques**, pour accompagner ce collectif.

Ce second atelier se focalise sur les différentes **stratégies de Métropoles et grandes agglomérations en matière de prévention et gestion des risques majeurs**.



**GRANDLYON**  
la métropole




# ICU

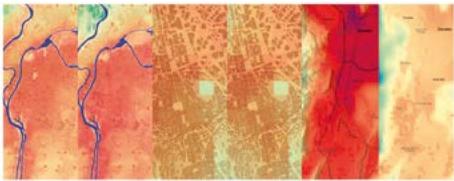
le lot de : **chaleur** **urbain**

## QUE SAIT-ON DE LUI ? COMMENT LE MESURER ?

Etude de cas en situation de canicule la plus fréquente (2012) sur les agglomérations de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble

Accompagnement par les agences d'urbanisme des travaux de thèse de Mme Julia Diallo Doudé

SEPTEMBRE 2019






**Pôlemétropolitain**



## EAU ET AGRICULTURE

Les enjeux sur les territoires du pôle métropolitain

décembre 2020








## PCAET - Vienne Condrieu Agglomération

### Diagnostic

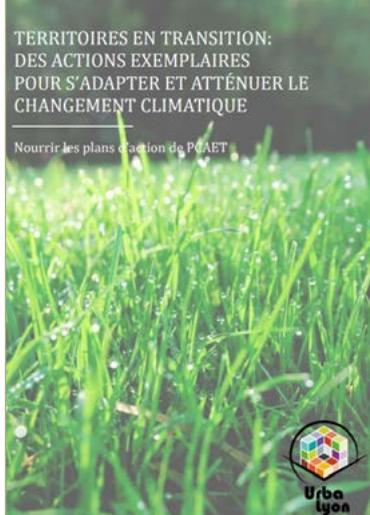
Version septembre 2020



PCAET Vienne Condrieu Agglomération

## TERRITOIRES EN TRANSITION: DES ACTIONS EXEMPLAIRES POUR S'ADAPTER ET ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nourrir les plans d'action de PCAET





**Urba  
lyon**

**Pôlemétropolitain**



## La qualité de l'air

dans les territoires du Pôle Métropolitain

juin 2020






**RENFORCEMENT**

Tendre vers le Zero Artificialisation Nette

1 Objectifs de la mission d'ingénierie et méthode de travail



## Evaluation quantitative des pressions d'artificialisation sur le périmètre du SAGE de l'Est lyonnais

Rapport











# La bibliographie



## 1. INNOVATION ET RÉSEAUX

### 1.1. Réseau d'échanges et transfert de connaissances

**Participation à la 41<sup>e</sup> Rencontre Fnau** organisée par l'Agence d'urbanisme de Brest « Explorons nos futurs », 01/12/2020

#### Participation aux clubs

- Info-Doc, 25/09/2020
- Economie les 01/12/2020, 14/02/2020, 11/12/2020 et coordination des Clubs le 04/02/2020
- Projet urbain et paysage, le 28/01/2020
- Mobilité le 27/01/2020
- Planification le 23/01/2020
- Cohésion sociale les 2/10/2020 et 13/11/2020

#### Participation aux groupes de travail/atelier

- OTLE, le 16/01/2020
- Observatoire local CGET, le 26/02/2020
- Prospective territoriale, le 30/01/2020

#### Intervention et participation à des visioconférences

- au CNIS sur Recensement de la population (RP) le 07/10/2020
- sur le réseau cyclable temporaire le 05/06/2020
- Intervention à la Journée Pfoos sur la pauvreté le 24/09/2020
- Participation au Conseil d'administration de Labo Cités

#### Participation à des colloques

- Webinaire « 3<sup>es</sup> rencontres de la revitalisation » organisé par Urba4/Dreal, le 08/12/2020
- Visio webinar « Datex II 6<sup>e</sup> Forum » organisé par le Cerema, le 25/11/2020
- Visio webinar « Le bien-être territorial » organisé par la Métropole de Lyon, le 24/11/2020
- Journées de l'économie organisée par la Fondation pour l'Université de Lyon, les 17 et 19/11/2020
- « Canopée Remix » organisé par la Métropole de Lyon, les 10-12-13/11/2020
- « Qualification et revenus du travail » organisé par la Cnis (Commission Emploi), le 05/11/2020
- « Cap rural, Résilience alimentaire des territoires », le 13/10/2020
- Forum « Une époque formidable » organisé par La Tribune, les 12-13/10/2020
- Journée défi collectif « Le second défi, l'autre vie des matériaux » organisée par le CCO Villeurbanne, le 01/10/2020
- Journée d'échanges sur la « pauvreté » organisée par la PFOOS, le 24/09/2020
- Journée sur le « Programme du PATiat sur la justice alimentaire » organisée par RnPAT, le 15/09/2020
- « Cap rural, Activer des réciprocity villes-campagnes », le 08/09/2020
- Outil Beekast pour ateliers interactifs en ligne, organisé par la Métropole de Lyon, 21-29/07/2020

- Webinaire « Données carbone et actions de réduction » organisé par l'Ademe, le 30/06/2020
- E-colloque « Eau & changement climatique » organisé par AMORCE, le 11/06/2020
- Forum international de la Cybersécurité, les 28-29-30/01/2020
- Conférence de Martin Vanier sur « Pensée aménagiste », le 28/01/2020
- Ateliers « Petites villes, villes moyennes et leurs campagnes » et « Quelle ingénierie prospective pour édifier les territoires », les 27 et 30/01/2020
- « Monde urbain et changement global » organisé par l'Université de Lyon, le 27/01/2020
- « Portail internet professionnel permettant de cartographier l'occupation du parc social » organisé par la Dreal, le 24/01/2020
- Conférence autour des enjeux et prospective de l'immobilier logistique, organisé par le Club logistique globale, le 23/01/2020
- Séminaire Action Cœur de Ville organisé par la Dreal, le 21/01/2020
- Séminaire final de recherche « le voisinage vecteur » organisé par UNFO, le 15/01/2020
- Rencontre « Démarche finance & climat » organisée par la Métropole de Lyon, le 13/01/2020
- Intervention « Freins au covoiturage pour les actifs de l'aire métropolitaine lyonnaise » 27/02/2020
- LA FABRIQUE DE LA CITE, Intervention : événement autour du futur des mobilités 30/09/2020
- Séminaire Recherche voisinage USH, Université Lyon 2 en janvier 2020

#### Scènes d'échanges

- **Echange professionnel « Végétal, sur la ville, j'écris ton nom »**, 7/10/2020  
Organisé à l'occasion de l'exposition partenariale « La Ville-Forêt », apports et mise en débat autour des dynamiques à l'œuvre (Plan Canopée, Parc habité, approche biodiversité, etc.). Le végétal, pour qui ? Pourquoi ? Avec la participation de Jean-Etienne Surleve-Bazeille, Ville de Bègles, adjoint au maire, charge de l'urbanisme (1995 - juin 2020) pour témoigner du parc habité les Sècheries, BALEYDIER (A.)
- **Préfiguration de l'Expérience #2** programmée en décembre 2020 puis reportée au premier semestre 2021, sur le thème « L'implantation des entreprises dans un contexte de sobriété foncière : de nouveaux modèles ? ». Partenariat Aderly/UrbaLyon, BALEYDIER (A.)

#### Publications

- « Prospective 2040 : Imaginez les futurs possibles de l'agglomération lyonnaise », ROUSSEL (O.). In Trait d'Agence « Explorons nos futurs (heureux) », n°114/115
- « De la stratégie à l'action : comment accompagner nos villes moyennes de l'aire métropolitaine lyonnaise pour réenchanter leur centre ? », SPERTO (S.),

VAZ-BROSSARD (S.). In Trait d'Agence « Accompagner le renouveau des villes petites et moyennes »

- « Le plan Canopée, un levier pour la santé », PREVEL (A.), HUNEAU (I.), MOMMEJA (M). In Point Fnau « Santé & territoires »
- « En Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau des agences d'urbanisme mobilisé sur le thème de la santé », ROUCHOUSSE (C.-M.) (Epures) pour le réseau Urba4. In Point Fnau « Santé & territoires »
- CAUDRON (D), CHARLIN (F), DESCROUX (T.) DOLS (M). In Point Fnau « Vers des Villes africaines durables », 01/05 /2020 ; O-15968
- Point de repère « Un nouveau référentiel pour agir : les 17 objectifs du développement durable », SIMARD (P), 06/2020 ; E-11540

## 1. 2. Ingénierie prospective et collaborative - R&D

- Séminaire ANCT et EUL sur la prospective territoriale, PROVILLARD (B.), BLANQUET (O.)
- Partenariat SERL : réunion sur l'intégration de la santé à toutes les échelles de l'espace urbain, le 02/02/2021
- « Vallée de la chimie : quels liens entre perception de la santé et mesures environnementales », rapport de stage, Université Lyon 3, Agence d'urbanisme de Lyon, Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes, 06/2020 ; E-11 578

## 1. 3. Ouvertures européennes

### Villes d'échange européens

- « METREX LYON Autumn Conference 2020 : Changing Values – Instruments for Livability : The role of the Metropolitan region : 30 September – 2 October – 2020 ». Part 1 : Further reading : Urbalyon' Studies and references. Part 2 : Urbalyon's Presentations », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, IAURIF, ROLLAND (S.), MOREAU (M.), SIMARD (P.), PELOT (V.), 23/09/2020 ; E-11589
- Programme disponible : [www.eurometrex.org/wp-content/uploads/2020/09/20200929-LYON-Conf-programme-overview-and-sessions.pdf](http://www.eurometrex.org/wp-content/uploads/2020/09/20200929-LYON-Conf-programme-overview-and-sessions.pdf)
- Lien sur le site Metrex (Archives/Metrex/Lyon Conference/4 interviews dont VP Jérémie Camus et DG Damien Caudron [Lyon e.Conference - METREX eurometrex.org](http://Lyon.e.Conference-METREX.eurometrex.org))

### Réseaux métropolitains européens

- « Innovations dans les stratégies de redynamisation par le projet urbain : Bruxelles, Lyon, Montréal, Paris », O-15896
- « Projet européen ROCK : la perception de la lumière commerciale à Lyon : analyse synthétique de cinq groupes focus organisés en 2019 / 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, NORDIER (R.), confidentiel, E-11770

## 1. 4. Démarches d'innovation

- Panneaux transitions : l'Agence a engagé en fin d'année un chantier interne visant à structurer une grammaire commune autour des questions liées aux transitions en cours en s'appuyant sur la matrice des 17 ODD. Cette démarche se concrétise par la réalisation de 7 panneaux illustrés ; un premier panneau sur l'alimentation a été finalisé en 2020 ; MARY (Ph).
- « Observatoire métropolitain du développement durable : où en est le territoire de la métropole de Lyon ? Atlas commenté et synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, MOREAU (M.), 01/2020 ; E-11496
- « Expérimenter la territorialisation des 17 ODD - 2030 « Processus training » appliqué à la ville de Saint-Fons pour accompagner sa transformation », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Saint-Fons, ROSALES (S), 02/2020 ; E-11509
- « Atelier Focus Risques n° 1 : synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, FAURE (O.), 26/05/2020 ; E-11598
- « Atelier Focus Risques n° 2 : synthèse », FAURE (O.), 09/12/2020 ; E-11693
- « Pollution lumineuse : tous acteurs », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, PREVEL (A.), 2020, confidentiel ; E-11611
- Séminaire POPSU / Atelier « Les parcours des accédants modestes à la propriété au sein de l'aire métropolitaine », Animation R. NORDIER, 12/09/2020. Avec intervention de S. ROSALES : « Parcours et précarité énergétique des accédants à la propriété dans l'aire métropolitaine lyonnaise »
- Séminaire POPSU / Atelier « Maitriser l'étalement urbain dans l'aire métropolitaine lyonnaise », Animation PROVILLARD (B.), 10/12/2020.
- « Première approche des critères environnementaux et sociaux à considérer dans la conception de nos espaces publics : document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, FAURE (O.), 11/2020, confidentiel, E-11706
- « Scot Bresse-Val de Saône : démarche expérimentale en urbanisme favorable à la santé : note d'enjeux : action 17 PRSE 3 », Observatoire régional de la Santé Rhône-Alpes, Agence régionale de Santé Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme de Grenoble Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, SAULNIER (D.), 01/10/2020 ; E-11646B
- « Scot Bresse - Val de Saône : rapport de présentation : diagnostic sanitaire : action 17 PRSE 3 », Observatoire régional de la Santé Rhône-Alpes, Agence régionale de Santé Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, SAULNIER (D.), 01/05/2020 ; E-11646A
- Territoire de Vienne Condrieu Agglomération : démarche expérimentale en urbanisme favorable à la santé : note d'enjeux - Action 17 – PRSE 3.

- Observatoire régional de la Santé Rhône-Alpes, Agence régionale de Santé Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, SAULNIER (D.), 01/07/2020 ; E-11754
- « Urbanisme tactique : les aménagements cyclables temporaires à l'heure du déconfinement : exemples des grandes métropoles de Lyon, Rennes, Bordeaux, Montpellier », Agence d'urbanisme de Lyon, Institut d'études politiques de Lyon, FERRIER (T.), 01/06/2020 ; E-11537
  - « Habiter le temporaire : de l'intention à la mise en œuvre, quels outils, défis, perspectives s'offrent aux collectivités ? Document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, CALVO (N.), 11/2020, confidentiel, E-11705
  - « Quand le temporaire s'habite, une ruse pour faire la ville inclusive ? Les occupations temporaires à vocation d'habitat/l'apparition d'un urbanisme solidaire » : mémoire de stage Master 2 Politiques urbaines gouvernance des territoires, PERRET (C.), 10/2020 ; E-11707
  - « TIGA Action 14 : l'industrie (re) connectée et intégrée à son territoire et à ses habitants : présentation », Agence d'urbanisme de Lyon, CERISIER (B.), 28/01/2021, confidentiel, E-1163
  - « TIGA Action 14 : l'industrie (re) connectée et intégrée à son territoire et à ses habitants : sous-action observatoire ouvert : résultats de la phase d'écoute 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, CERISIER (B.), 12/2020, confidentiel, E-11631
  - A la demande de la Ville de Lyon, l'Agence a étudié l'adéquation entre l'offre végétalisée et la population résidente. Les analyses et cartographies ont été étendues à l'échelle de la Métropole, FILLOD-BARBARINO (N.) : <https://storymaps.arcgis.com/stories/0c721d623aa04537b2a6366b9ec62f52>
  - « Démarche d'observation du développement urbain : adéquation entre l'offre végétalisée et la population résidente », Agence d'urbanisme de Lyon, FILLOD-BARBARINO (N.), 19/01/2021, confidentiel, E-11704
  - « Cartographie des lieux de rafraîchissement : note de synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon la Métropole, DESAINTEJEAN (F.), E-11548
  - « Stratégie de développement de la végétation pour la Métropole de Lyon : présentation du Plan Canopée : réunion interne », Agence d'urbanisme de Lyon, MOMMEJA (M.), 06/10/2020, confidentiel, E-11592
  - « La Canopée métropolitaine : cartographie et analyse de la végétation au sein de la Métropole de Lyon : document provisoire », Agence d'urbanisme de Lyon, PREVEL (A.), 09/2020 ; E-11613
  - « Stratégie de développement de la végétation pour la Métropole de Lyon : présentation du Plan Canopée, Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon la Métropole, PREVEL (A.), 18/09/2020 ; E-11635
  - En novembre 2020, l'Agence a activement participé à la tenue du « Canopée-Remix » organisé par la Métropole et Erasme. Ce sprint créatif de 3 jours au service de la ville arborée de 2030 a associé 100 participants issus des domaines du paysagisme, de l'urbanisme, du design, des politiques publiques, de l'éducation, de la culture et de l'entrepreneuriat ont permis de construire 8 projets de service et d'usage inédits pour la ville végétalisée de demain. Site internet : [www.erasme.org/CanopeeRemix](http://www.erasme.org/CanopeeRemix)
  - « La Ville-forêt : vers une nouvelle culture urbaine », catalogue de l'exposition, Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon la Métropole, PREVEL (A.), 09/2020 ; E-11583
  - Article « Poussée des villes-forêts jusqu'à l'absurde » paru dans Le Monde, le 16 novembre 2020, PREVEL (A.), SPERTO (S.), MOMMEJA (M.). Partout dans le monde, les grandes métropoles développent des projets de végétalisation, pour rafraîchir les cités et lutter contre le réchauffement climatique. Avec le risque, dénoncé par certains architectes, d'agir en dépit du bon sens. Interview de F. SEGUR (spécialiste des arbres et du paysage de la métropole lyonnaise) et d'A. PREVEL (chargée d'étude à l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise) pour l'exposition Ville-Forêt programmée au CAUE du Rhône.
  - « Rénovation énergétique : utilisez les outils de l'urbanisme », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Ademe, SAULNIER (D.), 12/2020 ; E-11657
  - « Territoires en transition : des actions exemplaires pour s'adapter et atténuer le changement climatique : Nourrir les plans d'action de PCAET », Agence d'urbanisme de Lyon, CALVO (N.), 08/2020 ; E-11574
  - « PCAET de Vienne Condrieu Agglomération : diagnostic », Agence d'urbanisme de Lyon, SAULNIER (D.), 07/2020 ; E-11714
  - « Réseaux de chaleur sur le territoire de la Métropole de Lyon : Etat des lieux et préconisations pour la transition vers une énergie renouvelable », Agence d'urbanisme de Lyon, FAURE (O.), 01/2021 ; E-11632

## 2. L'OBSERVATION DES TERRITOIRES ET LES OBSERVATOIRES

### 2.1. Outils et méthodes

- « Les Observatoires partenariaux à l'Agence d'urbanisme de Lyon : rapport d'activité 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 09/2020 ; E-11582
- Mise à disposition du Géoclip métropolitain sur le site internet de l'Agence [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

### 2.2. Observations et études partenariales économiques

- « REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises : flash conjoncture n°1 et n°2 », Agence d'urbanisme de Lyon, GARIN-HAMELINE (C.), 07/2020 ; 10/2020 ; E-11543/E-1159
- « REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » n°45/n°46 (numéro spécial suivi de la crise)/n°47/n°48, Agence d'urbanisme de Lyon, GARIN-HAMELINE (C.), 02/2020 ; 05/2020 ; 08/2020 ; 11/2020 ; E-11491/E-11518/E-11585/E-11610
- « L'Emploi salarié privé dans l'aire métropolitaine lyonnaise et Saint-Etienne en 2019 : note n°3 », Agence d'urbanisme de Lyon, CARROLAGGI (S.-A.), 09/2020 ; E-11581
- « Tableau de bord d'attractivité de la Métropole de Lyon : édition 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, CARROLAGGI (S.-A.), 03/2020 ; E-11512
- « Les Créations d'entreprises dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Etienne en 2019 : note n°2 », Agence d'urbanisme de Lyon, JALLALI (S.), 07/2020 ; E-11542
- « Les Créations d'entreprises en 2019 dans la métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, JALLALI (S.), 06/2020 ; E-11525
- « La Fabrication additive dans l'aire métropolitaine de Lyon-Saint-Etienne : acteurs et perspectives », Agence d'urbanisme de Lyon, GARIN-HAMELINE (C.), 07/2020 ; E-11606
- « Mutation du commerce et enjeux induits », Agence d'urbanisme de Lyon, CROUSIER (B.), 03/2020 ; E-11573
- « La Fabcity : Lyon et Villeurbanne », Agence d'urbanisme de Lyon, CROUSIER (B.), 20/10/2020 ; E-11629
- « Territoire d'industrie Vienne Condrieu : diagnostic économique », Agence d'urbanisme de Lyon, COU-TURIER (V.), 26/01/2021 ; E-11720
- « Observation des acteurs culturels et créatifs dans la métropole de Lyon : deuxième édition », Agence d'urbanisme de Lyon, CARROLAGGI (S.-A.), 01/2021 ; E-11634
- « Les salles de concert de 300 à 1500 places dans la métropole de Lyon – Diagnostic », Agence d'urbanisme de Lyon, CARROLAGGI (S.-A.), 04/2020 ; E-11768

### 2.3. Observatoire emploi insertion (Intégré à Opale)

- « Atlas des fragilités au sein de la métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, TESTUT (C.), 01/12/2020 ; E-11755

- « Clauses sociales de la Métropole de Lyon : résultats de l'année 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, TESTUT (C.), 2020 ; E-11757
- « Projet de Revenu de Solidarité Jeunes », Agence d'urbanisme de Lyon, TESTUT (C.), 11/2020 ; confidentiel
- « L'insertion par l'activité économique dans la Métropole de Lyon et le Nouveau Rhône : panorama statistique 2018 et éléments de réflexion pour la stratégie future », Agence d'urbanisme de Lyon, TESTUT (C.), 01/2021 ; E-11698AH

### 2.4. Observations et études partenariales, société solidarité

- « Les mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse : synthèse des études qualitatives réalisées entre 2014 et 2018, Agence d'urbanisme de Lyon, CAMUS (F.), 07/2020 ; E-11744 et E11745
- « Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain : partie Rhône (Nouveau Rhône) », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 01/2020 ; E-11641
- « Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain : partie Métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 01/2020 ; E-11640
- « Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain : partie Isère », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 01/2020 ; E-11639
- « Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain : partie Ardèche et Drôme », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 01/2020 ; E-11638
- « Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain : partie Ain », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 01/2020 ; E-11637
- « Indicateurs sociaux des quartiers de la nouvelle géographie prioritaire : indicateurs éducation : rectorat de Lyon (rentrée 2018) », Agence d'urbanisme de Lyon, VITALE (L.), 02/2020 ; confidentiel, E-11524
- « Focus quartier QPV Givors : diagnostic et synthèse des ateliers thématiques : cahier n°8 », Agence d'urbanisme de Lyon, FRENAY (N.), 09/2020 ; E-11688
- « Précarité et quartiers en politique de la ville : les bénéficiaires du Revenu de solidarité active », Agence d'urbanisme de Lyon, VITALE (L.), 11/2020 ; E-11656
- « Flash Politique de la ville n°1 : éducation prioritaire et politique de la ville : rentrée 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, FRENAY (N.), 01/2021 ; E-11622
- « Tableau de bord du renouvellement urbain : une fiche sur chaque site et total 14 sites », 12/2020, VITALE (L.)
- « Portraits des quartiers de la politique de la ville et enjeux majeurs, contribution à la présentation aux élus », 12/2020, FRENAY (N.)

**Indicateurs et outils actualisés**

- « Annuaire Education et outil graphique (Métropole de Lyon et Nouveau Rhône) : rentrée 2018 et rentrée 2019 », 02/2020 ; 10/2020, VITALE (L.)
- « Annuaire estimations démographiques QPV (Insee-RP2016) Métropole de Lyon et Nouveau Rhône », 12/2020, VITALE (L.)
- « Annuaire Indicateurs sociaux QPV Métropole de Lyon et Nouveau Rhône », 12/2020, VITALE (L.),
- « Atlas HLM au bâti : cartographie interactive (mise à jour RPLS 2018) » : <https://arcg.is/0445i5>, PROUVOT (M.)
- « Graphique évolution des revenus à la commune (Filosofi 2017) », VITALE (L.)
- Fiche QPV sur les territoires voisins (Ain, Isère, Rhône et Ardèche-Drôme), BRUN (P.)

**2. 5. Observations et études partenariales de l'habitat**

- « La Crise sanitaire et le logement dans l'agglomération lyonnaise : regard sur l'année 2020 et enjeux pour demain : lettre d'analyse n°27 », Agence d'urbanisme de Lyon, ALADAME (M.), 01/2021 ; E-11633
- « Registre national des copropriétés : première expertises et propositions d'exploitations », Agence d'urbanisme de Lyon, LAPIERRE (A.), 01/12/2020 ; confidentiel, E-11607
- « Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres-clés 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, PIGNARD (I.), 01/02/2020 ; E-11487
- « Observatoire local des loyers : les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : données 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, LAPIERRE (A.), 01/02/2020 ; E-11475
- « La Consommation d'énergie dans les quartiers de la Métropole », Agence d'urbanisme de Lyon, 11/2020 ; E-11609
- « Déchiffrement #1 : La performance énergétique des logements », Agence d'urbanisme de Lyon, ALADAME (M.), 01/2021 ; E-11685

**2. 6. Observations et études partenariales déplacements**

- Réseau Express Vélo : comité de pilotage n°1 », Agence d'urbanisme de Lyon, ROUSSEAU (T.), 05/11/2020 ; confidentiel, E-11601A
- « Transports et déplacements, les chiffres clés 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, PUCCIO (B.), 01/2020 ; E-11515
- « Vélo : évolutions des pratiques et potentiels de développement », Agence d'urbanisme de Lyon, PUCCIO (B.), 01/2021 ; E-11653

**2. 7. Observations et études partenariales espaces naturels et agricoles**

- « Retour sur 10 ans d'études : la rétrospective et sa synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, JOLI (B.), 02/2021 ; E-11689AB
- « Dynamiques et propriétés foncières dans le département du Rhône : les synthèses de l'Observatoire », Agence d'urbanisme de Lyon, JOLI (B.), 09/2020 ; E-11594

- « Profil socio-économique des agriculteurs dans la métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, JOLI (B.), 02/2021 ; E-11690
- « Forum numérique n°1 : comment les collectivités peuvent agir ensemble pour structurer des filières locales ? Projet alimentaire du territoire lyonnais vers des coopérations interterritoriales (PATLY) », Agence d'urbanisme de Lyon, MOREAU (M.), 07/2020 ; E-11736A
- « Forum numérique n°2 : comment les collectivités peuvent agir ensemble pour favoriser un approvisionnement local et durable de la restauration collective ? Projet alimentaire du territoire lyonnais vers des coopérations interterritoriales (PATLY) », Agence d'urbanisme de Lyon, MOREAU (M.), 09/2020 ; E-11736B
- « Forum numérique n°3 : comment les collectivités peuvent agir ensemble pour faciliter la logistique des circuits alimentaires de proximité ? Projet alimentaire du territoire lyonnais vers des coopérations interterritoriales (PATLY) », MOREAU (M.), 09/2020, E-11736C

**2. 8. Observatoire métropolitain des solidarités**

- « Faire face aux violences conjugales : état des savoirs dans la métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, VITALE (L.), 01/09/2020, E-11597
- « La sous-déclaration des violences intrafamiliales dans la métropole de Lyon : clés de compréhension et pistes d'action pour la collectivité », Agence d'urbanisme de Lyon, VITALE (L.), 01/05/2020 ; E-11596
- « Améliorer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées dans la métropole de Lyon : résultats de trois groupes focus organisés avec des porteurs de projets et pistes d'action pour la collectivité », Agence d'urbanisme de Lyon, NORDIER (R.), 11/2020 ; E-11671
- « Les Travailleurs sociaux de polyvalence dans la Métropole de Lyon : chiffres millésime 2019 », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 09/2020 ; E-11602
- « Benchmark des observatoires départementaux de la protection de l'enfance : fiches de synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, VITALE (L.), 04/2020 ; E-11735

**2. 9. Autres observatoires et nouveaux champs à explorer**

- « Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : 22<sup>e</sup> publication de l'observatoire de Villeurbanne », Agence d'urbanisme de Lyon, BIRAVONG (T.), 05/2020 ; E-11528
- « Observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion : chiffres-clés : 22<sup>e</sup> publication de l'observatoire de Villeurbanne », Agence d'urbanisme de Lyon, BIRAVONG (T.), 05/2020 ; E-11528/A
- « Population des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise adhérents à l'Agence d'urbanisme : évolution annuelle de la population entre 2012 et 2017 », Agence d'urbanisme de Lyon, BIRAVONG (T.), 02/2020 ; E-11527
- « Fiches comparateur de territoires », Agence d'urbanisme de Lyon, BIRAVONG (T.), 2020 ; E-11546
- « Les Revenus dans la métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, BRUN (P.), 05/2020 ; E-11519

## 3. LES APPROCHES ET STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES

### 3.1. La mise en articulation et en réseau (technique)

- « Regard des agences d'urbanisme sur le territoire d'Auvergne Rhône Alpes : mobiliser les forces et énergies des territoires d'Auvergne Rhône Alpes : des spécificités locales au bénéfice d'une dynamique régionale à partager », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, CELLIER (E.), 04/06/2020 ; E-11545
- « L'Agence en écoute et en proposition : In Covid : écouter les partenaires, les accompagner en les éclairant sur les enjeux de long terme : 1- Rapport : 2- Notes & chroniques », Agence d'urbanisme de Lyon, 09/2020 ; E-11587AB
- « Lyon 2040 : benchmark », Agence d'urbanisme de Lyon, PELOT (V.), 01/06/2020 ; confidentiel, E-11538
- « Usages et services fluviaux : benchmark », Agence d'urbanisme de Lyon, GARIN-HAMELINE (C.), 12/2020 ; confidentiel, E-11590
- « Portrait de territoire : pétale nord-est, côtère de l'Ain », Agence d'urbanisme de Lyon, MANIEZ (L.), 06/2020 ; E-11715
- « Scot agglomération lyonnaise 2030, synthèse du 2<sup>e</sup> séminaire « Demain l'agglomération lyonnaise, quels modèles de développement ? » » Agence d'urbanisme de Lyon, ALADAME (M.), 07/2020 ; E-11547

### 3.2. L'appui aux projets et études de l'aire métropolitaine lyonnaise

- « Le commerce dans les territoires du Pôle Métropolitain, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Pôle Métropolitain, Agence d'urbanisme de Lyon, CROUSIER (B.), 06/2020 ; confidentiel, E-11570
- « Le tourisme, créateur de richesses et facteur de rayonnement pour les territoires du Pôle Métropolitain », Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Pôle Métropolitain, Agence d'urbanisme de Lyon, COU-TURIER (V.), 06/2020 ; confidentiel, E-11569
- « Les mobilités au cœur du développement des territoires du Pôle Métropolitain », Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Pôle Métropolitain, Agence d'urbanisme de Lyon, ROUSSEAU (T.), 06/2020 ; confidentiel, E-11568
- « Aujourd'hui et demain les habitants des territoires du Pôle Métropolitain », Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Pôle Métropolitain, Agence d'urbanisme de Lyon, ALADAME (M.), 06/2020 ; confidentiel, E-11566
- « La qualité de l'air dans les territoires du Pôle Métropolitain », Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Pôle Métropolitain, Agence d'urbanisme de Lyon, LOZIER (S.), 06/2020 ; confidentiel, E-11565
- « Plaine Saint-Exupéry : stratégie de développement des zones d'activité », Agence d'urbanisme de Lyon, CELLIER (E.), 05/2020 ; confidentiel, E-11652B

- « La logistique dans les territoires du Pôle Métropolitain », Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Lyon, CELLIER (E.), 06/2020 ; confidentiel, E-11567
- « Eau et Agriculture : les enjeux sur le territoire du Pôle Métropolitain », Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Lyon, JOLI (B.), 12/2020 ; confidentiel
- « Lexique métropolitain : les territoires lyonnais », Agence d'urbanisme de Lyon, THIMONIER-ROUZET (E.), 01/06/2020 ; E-1154
- « Analyse de 10 ans de dynamiques commerciales sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne au regard des objectifs partagés de l'inter-Scot », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROLLAND (S.), 01/06/2020 ; E-11517
- « L'Essentiel de l'inter-Scot : 15 ans de dialogue et de construction territoriale », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, GIRARD (L.), 11/2020 ; E-11600
- « L'Urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise Lyon Saint-Etienne : bulletin de veille n° 9 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, CROUSIER (B.), 10/2020 ; E-11604
- « La Consommation d'énergie dans l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Etienne en 2016 », Agence d'urbanisme de Lyon, JALLALI (S.), 03/2020 ; E-11504
- « Tendre vers le zéro artificialisation nette : 1. Objectifs de la mission d'ingénierie A2 et méthode de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, 11/2020. LOZIER (S.), 11/2020 ; confidentiel, E-11765
- « Zéro artificialisation nette : 2. Décryptage, enjeux et questionnements », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, LOZIER (S.), 10/2020 ; confidentiel, E-11765A
- « Zéro artificialisation nette : 3. Processus de développement depuis 50 ans dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, LOZIER (S.) ; confidentiel, E-11765B
- « Zéro artificialisation nette : 4. Artificialisation des Scot dans l'Amelyse », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, LOZIER (S.) ; confidentiel, E-11765C
- « Evaluation des politiques d'urbanisation autour des gares : des étoiles ferroviaires de l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROLLAND (S.), 11/2020 ; E-11686
- « Cahier de bassin et Cahier de fiches 2020 Dombes-Côtère-Plaine de l'Ain : plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine Lyonnaise 2019-2021 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.), 2020 ; E-11721 ; E-11721B

- « Cahier de bassin et Cahier de fiches Ouest lyonnais Roanne : plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-2021 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.), 2020 ; E-11722 ; E-11722B
- « Cahier de bassin et Cahier de fiches 2020 Val de Saône : plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-2021 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.), 2020, E-11723 ; E-11723B
- « Cahier de bassin et Cahier de fiches 2020 Vallée du Rhône : plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-2021 » 2020 ; Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.) ; E-11724 ; E-11724B
- « Cahier de bassin 2020 Gier Mornantais : plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-2021 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.), 2020 ; E-11726
- « Cahier de bassin 2020 Nord-Isère : plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-2021 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, 2020 ; E-11725
- « Cahier de gares 2020 : les gares, plan d'actions intermodalité (PAI) pour l'aire métropolitaine lyonnaise 2019-2021 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, ROUSSEAU (T.), 2020 ; E-11727

### 3.3. La planification des grands territoires

- « Ordonnances loi Elan du 17 juin 2020 : modernisation des Scot et rationalisation de la hiérarchisation des normes : synthèse juridique : quels effets à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Dreal Rhône-Alpes, TEPELIAN (J.-C.), 12/2020 ; E-11647
- « Etat des dynamiques territoriales et des projets sur le territoire de la vallée du Garon », Agence d'urbanisme de Lyon, MC CORNICK (K.), 11/2020 ; E-11651
- « Canal de Jonage 2030 : orientation pour une stratégie-guide », Agence d'urbanisme de Lyon, BOISSET (C.), 01/2021 ; E-11701
- « Ile de Miribel-Jonage : atlas cartographique commenté », Agence d'urbanisme de Lyon, BOISSET (C.), 01/2021 ; E-11700
- « Programme de restauration du Rhône de Miribel : piste de travail pour la préfiguration du prochain contrat : restitution de l'atelier de réflexion du

- 9 octobre 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, BOISSET (C.), 01/2021 ; E-11699
- « Développer l'usage du vélo dans le pays de l'Ozon : recommandations en vue d'un plan d'actions », Agence d'urbanisme de Lyon, ROUSSEAU (T.), 01/01/2020 ; E-11523
- « Evaluation quantitative des pressions d'artificialisation sur le périmètre du SAGE de l'Est lyonnais : rapport », Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon la Métropole, Département du Rhône, Agence de l'eau Rhône-méditerranée-Corse, FAURE (O.), 01/2020 ; E-11470
- Web Séminaire UrbA4 AURA HLM « Agir ensemble dans les territoires en mutation », 22/01/2021, LOZIER (S), BALEYDIER (A.)

### 3.4. Démarches et projets dans l'espace régional

- « Les Rencontres de revitalisation : action cœur de ville et centres bourgs : réhabilitation d'îlots anciens dans le centre historique Le Puy-en-Velay Haute-Loire (43) », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Dreal Rhône-Alpes, Anah, 21/01/2020 ; Mc CORMICK (K.) ; E-11650
- « Les Rencontres de revitalisation : action cœur de ville et centres bourgs : la revitalisation commerciale des centres-villes : Tarare (69), Vienne (38), et Montbrison (42) », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Dreal Rhône-Alpes, 21/01/2020 ; Mc CORMICK (K.) ; E-11649
- « Les Rencontres de revitalisation : action cœur de ville et centres bourgs : partenariat public-privé pour dynamiser le centre-ville Roanne Zac Foch-Sully », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Grand Roanne Agglomération, Serl, 21/01/2020 ; Mc CORMICK (K.) ; E-11648
- « Bilan du partenariat Ademe/Urba4 2003-2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, SAULNIER (D.) ; 2020 E-11767
- « Les effets en matière d'aménagement territorial de l'essor du e-commerce », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, CROUSIER (B.), 06/2021 ; E-11772
- « 2019-2020 : deux années d'activités partenariales du réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes », LOZIER (S.), 2020 ; E-11766



## 4. LA PLANIFICATION LOCALE

### 4.1. L'accompagnement des politiques et projets territoriaux

- « Etat des lieux et activités de pleine nature dans l'agglomération lyonnaise : restitution de l'étude exploratoire », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, Sepal 18/02/2020 ; SAULNIER (D.) E-11488B
- « Le PLU intercommunal : vecteur de cohérence et démarche fédératrice pour l'intercommunalité : retours d'expérience et paroles d'élus après quatre années du Club PLUI 2016-2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, VAZ-BROSSARD (S.), 2020 ; E-11628
- « Recueil des bonnes pratiques de valorisation des cités-jardins : des pistes d'actions pour la petite cité Tase », Agence d'urbanisme de Lyon, TROFF-POULARD (J.), 2020, E-11711
- « Premier regard rétro-prospectif : Scot agglomération lyonnaise 2030 », Agence d'urbanisme de Lyon, LOZIER (S.), 11/2020 ; E-11716
- « Grand Est de l'agglomération lyonnaise : articulation entre hypothèses de desserte TC structurantes et développement urbain connu ou potentiel », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 10/2020 ; E-11728
- « Accompagnement à la mutation du quartier entrée Est de Tarare : stratégie programmatique et zoom sur

JB Martin», Agence d'urbanisme de Lyon, Mc CORMICK (K.), 18/12/2020 ; E-11718

- « Diagnostic urbain et patrimonial : action cœur de ville », Agence d'urbanisme de Lyon, Mc CORMICK (K.), 2020 ; E-11719
- « Ouest et nord de l'agglomération lyonnaise : secteurs d'articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 10/2020 ; E-11751
- « Définition d'une stratégie de développement et d'aménagement économique commercial et urbain sur l'axe RD306 Est : diagnostic et enjeux », Agence d'urbanisme de Lyon, CROUSIER (B.), 02/2021 ; E-11771
- « Givors, le plan guide et ses fiches actions », Agence d'urbanisme de Lyon, GAGET (C.), 05/05/2021 ; E-11769
- « Plan Biodiversité : benchmark national », Agence d'urbanisme de Lyon, DESAINTEJEAN (F.), 10/2020 ; E-11591B

### 4.2. PLU-H du Grand Lyon/mise en œuvre

- « Plan local d'urbanisme : déclaration projet n°1 important mise en compatibilité du PLU : le domaine du clos Beaulieu : dossier pour approbation au conseil municipal du 03 février 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, EODD Ingénieurs Conseils, 03/02/2020 ; confidentiel, E-11627

## 5. PROJETS URBAINS

### 5.1. Les grands projets et les questions transversales

- « Enseignement supérieur et recherche, vie étudiante et territoires : restitution de l'atelier prospectif Urbalyon : Cotech SDU du 3 novembre 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon La Métropole, Crous, Université de Lyon, 11/2020 ; HENRY (E) ; confidentiel, E-11621
- « Grand parc des Vallons : parc naturel métropolitain », Agence d'urbanisme de Lyon, PREVEL (A.), 20/03/2020 ; confidentiel, E-11561
- « GP "Mobilités durables" : démarche plaine Saint-Exupéry : version amendée après réunion », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 07/07/2020 ; E-11717
- « GP "Mobilités durables" : démarche plaine Saint-Exupéry », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 29/09/2020 ; E-11717B
- « GP "Mobilités durables" : démarche plaine Saint-Exupéry », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 08/12/2020 ; E-11717C
- « La Mobilité dans la CAPI 2010-2020 : bilan du Plan de déplacements urbains et des actions menées en matière de mobilité », Agence d'urbanisme de Lyon,

GODILLON (S.), 12/2020 ; E-11734

- « Bilan du PDU de la CAPI : présentation du bilan du Plan de déplacements urbains et des actions menées en matière de mobilité », Agence d'urbanisme de Lyon, GODILLON (S.), 30/06/2020 ; E-11734A
- « Les Mobilités dans la CAPI : présentation en comité de pilotage du bilan du PDU vers un plan des mobilités », Agence d'urbanisme de Lyon, GODILLON (S.), 17/12/2020 ; E-11734B
- « Corridors métros : articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel : corridor métro A Villeurbanne La Soie, Meyzieu : document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 01/2021 ; E-11733
- « Corridors métros : articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel : corridor métro D : Vaise, Duchère : document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 01/2021 ; E-11732
- « Corridors métros : articulation entre hypothèses de desserte TC structurante et développement urbain connu ou potentiel : corridor métro B : Villeurbanne, Caluire, Rillieux-la-Pape : document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, DESCROUX (T.), 01/2021 ; E-11731

## 5. 2. L'accompagnement des dynamiques de développement des territoires

- « Stratégie foncière CAPI : conférence des maires », Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 21/10/2020 ; E-11760
- « Stratégie Lyon 2040 : portrait rétrospectif 2000-2020, Synthèse Séminaire de Cabinet », Agence d'urbanisme de Lyon, BOISSET (C.), 20/11/2020 ; E-11775 - Confidentiel
- « Lyon 2040 : benchmark », Agence d'urbanisme de Lyon, PELOT (V.), 01/06/2020 ; confidentiel, E-11538
- Démarche réflexion grandes échelles Métropole de Lyon « Exercice technique, exploratoire de projections territoriales du développement urbain », phase 1 : note d'analyse évaluative de la situation de référence à l'œuvre « Rapport général », Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 01/07/2020 ; confidentiel, E-11758A
- Démarche réflexion grandes échelles Métropole de Lyon « Exercice technique, exploratoire de projections territoriales du développement urbain », phase 1 : note d'analyse évaluative de la situation de référence à l'œuvre « Synthèse illustrée », Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 01/07/2020 ; confidentiel, E-11758B
- Démarche réflexion grandes échelles Métropole de Lyon « Exercice technique, exploratoire de projections territoriales du développement urbain », phase 1 : note d'analyse évaluative de la situation de référence à l'œuvre « Synthèse par quadrant au 1<sup>er</sup> juillet 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.) ; confidentiel, E-11758C
- « Réflexion Grandes Echelles » 2020 Métropole de Lyon, phase 1 : évaluation du schéma de développement connu « Note de synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 01/07/2020 ; confidentiel, E-11758C
- « Centre-ville de Saint-Fons : Etude de cadrage urbain et paysager / Plan guide : Point d'avancement présenté en copil du 10 février 2020, Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 2020 ; confidentiel, E-11761
- « Recueil des bonnes pratiques de valorisation des cités-jardins : des pistes d'actions pour la petite cité Tase », Agence d'urbanisme de Lyon, TROFF-POULARD (J.), 2020 ; E-11711
- « Tarare Cité Froget : diagnostic urbain et patrimonial », Agence d'urbanisme de Lyon, TROFF-POULARD (J.), 2020 ; E-11710
- « Romans-sur-Isère : ensembles et éléments bâtis d'intérêt patrimonial », Agence d'urbanisme de Lyon, TROFF-POULARD (J.), 10/2020 ; confidentiel, E-11684
- « Etat des dynamiques territoriales et des projets sur le territoire de la vallée du Garon », Agence d'urbanisme de Lyon, Communauté de communes de la Vallée du Garon », MC CORMICK (K.), 11/2020 ; confidentiel, E-11651
- « Magistrales douces : Saint-Fons : Écoquartier Carnot-Parmentier : travaux menés par les étudiants de l'IUL », Agence d'urbanisme de Lyon, Institut d'urbanisme de Lyon, Université Lyon 2, BLANQUET (O.) ; 01/05/2020 ; confidentiel, E-11536
- « Action cœur de ville Vienne (38), étude "Ilots stratégiques" : note de synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Vienne, VAZ-BROSSARD (S.), 01/12/2020 ; confidentiel, E-11626
- « Action cœur de ville Vienne (38), stratégie de revitalisation du centre-ville de Vienne : phase 1 - 2019 compilation des ateliers diagnostic-enjeux », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Vienne, VAZ-BROSSARD (S.), 10/2020 ; confidentiel, E-11623
- « Action cœur de ville Vienne (38), stratégie de revitalisation du centre-ville de Vienne : phase 2 - 2020 : orientations générales et phasage », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Vienne, Epora, VAZ-BROSSARD (S.), 30/10/2020 ; confidentiel, E-11624
- « Action cœur de ville Vienne (38), stratégie de revitalisation du centre-ville de Vienne : phase 3 : programme d'actions : livret des actions possibles », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Vienne, VAZ-BROSSARD (S.), 10/2020, confidentiel, E-11625
- « Cusset Villeurbaine, cadrage urbain et paysager et expertises urbaines (ZOOM) : projet de territoire Cusset : document de synthèse », Ville de Villeurbaine, Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, LAHU (J.), 03/2020 ; confidentiel, E-11579
- « Cadrage urbain et paysager, Grand Lyon Habitat résidences Laennec et Thomas Blanchet, Lyon 8<sup>e</sup> : état d'avancement de la phase 1 (diagnostic et enjeux) - document de travail (version provisoire) », Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon Habitat, HENRY (E.), 15/02/2020 ; confidentiel, E-11588
- « Cadrage urbain et paysager, Saint-Pierre-de-Chandieu : évolution de la centralité : porter-à-connaissance, diagnostic, enjeux, schéma de cadrage, identification et hiérarchisation des sites », Agence d'urbanisme de Lyon, Epora, Communauté de communes de l'Est lyonnais, HENRY (E.), 2020 ; confidentiel, E-11620
- « Projet Grand site de Fourvière : portrait de territoire », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, HENRY (E.), 03/2020 ; E-11616
- « Expertise urbaine et patrimoniale : entrée haute des théâtres antiques : porter-à-connaissance, diagnostic, enjeux », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, HENRY (E.), 2020 ; confidentiel, E-11619
- « Projet Grand site de Fourvière : benchmark sur les modes d'accessibilité à des grands sites patrimoniaux : comité stratégique 13 février 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, HENRY (E.), 02/2020 ; confidentiel, E-11489
- « Expertise urbaine : Lyon 8<sup>e</sup> impasse Caton : encadrement qualitatif du renouvellement du tissu urbain du cœur de l'îlot autour de l'impasse Caton : document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, HENRY (E.), 12/2020, confidentiel, E-11617

### 5. 3. Les projets de renouvellement urbain, espace urbain, usages et espaces publics

- « Expertise urbaine, OAP Champaret, Bourgoin-Jallieu : diagnostic, enjeux, scénarii », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Bourgoin-Jallieu, HENRY (E.), 2020 ; confidentiel, E-11618
- « La Fabrique de l'espace public au prisme des nouveaux défis urbains : bilan et enseignements des nouveaux modes de faire expérimentés à l'occasion de 8 projets d'espace public dans la métropole de Lyon », Agence d'urbanisme de Lyon, Métropole de Lyon, CALVO (N.), 11/2020 ; confidentiel, E-11603
- « Nouveaux enjeux pour le Plan Lumière : synthèse de l'atelier de travail et perspectives », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Lyon, DESAINTEJEAN (F.), 01/12/2020 ; confidentiel, E-11599B
- « Stratégies Lumière de six métropoles : benchmark », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Lyon, DESAINTEJEAN (F.), 01/12/2020 ; confidentiel, E-11599C
- « Light's up », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Lyon, DESAINTEJEAN (F.), 01/12/2020 ; confidentiel, E-11599D
- « Lyon : nouveaux enjeux et pistes d'évolutions pour le Plan Lumière », Agence d'urbanisme de Lyon, Ville de Lyon, DESAINTEJEAN (F.), 18/11/2020 ; confidentiel, E-11599A

- « Mission d'AMO NPNRU Romans-Quartiers Est : plan guide/plan d'actions », Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 2020 ; confidentiel, E-11762ABCDE

### 5. 4. Les missions et les études foncières

- « Romans-sur-Isère, secteur Figuet : cadrage urbain et paysager : synthèse de l'étude », Agence d'urbanisme de Lyon, Epora, DESAINTEJEAN (F.), 03/2020 ; confidentiel, E-11505
- « Portraits d'EPCI : cartographies », EPORA, Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, Agence d'urbanisme de Grenoble, Agence d'urbanisme de Lyon, PROUVOT (M.), 01/2020 ; confidentiel, E-11580

### 5. 5. Les missions conseil et assistance sur qualité urbaine architecturale et paysagère

- « Etude sur le centre-ville de Romans-sur-Isère : approche globale du centre-ville : note de synthèse », Agence d'urbanisme de Lyon, GODILLON (S.), 01/02/2020 ; E-11615A
- « Romans-sur-Isère : étude centre de ville : approfondissement du volet mobilité », Agence d'urbanisme de Lyon, GODILLON (S.), 01/01/2020 ; E-11615B

## 6. ACTIVITÉS INTERNATIONALES & COMMUNICATION

### 6. 1. Délégations, réseaux et activités à l'international

- Référentiel : Hiérarchie des voiries ouagalaises : version n°2 », DESAINTEJEAN (F.), 01/01/2020 ; E-11614
- « Appui à la mobilité urbaine durable de Rabat Salé Temara : coopération 2020-2023 entre l'ECI Al As-sima, la STRS et la Métropole de Lyon sur financement AFD : programme général au 1<sup>er</sup> mars 2021 », E-11 694
- « Mission lyonnaise à Ouagadougou du 11 au 15 novembre 2019 : centres secondaires : Projet de développement durable de Ouagadougou, PPDO II : rapport de mission n°5 », Agence française de Développement, Ville de Ouagadougou, Agence d'urbanisme de Lyon, Grand Lyon La Métropole, CHARLIN (F.), 01/02/2020 ; E-11508
- « Création d'agence d'urbanisme pour les villes africaines : cycle de partage d'expériences "UEMOA, Université Senghor, métropole de Lyon du 21 au 24 janvier 2020 : synthèse de la session », Grand Lyon La Métropole, Université Senghor, Agence d'urbanisme de Lyon, CHARLIN (F.) ; 01/02/2020 ; E-11483B
- « Création d'agence d'urbanisme pour les villes africaines : cycle de partage d'expériences "UEMOA, Université Senghor, métropole de Lyon du 21 au 24 janvier 2020 : capitalisation des communications »,

Grand Lyon La Métropole, Université Senghor, Agence d'urbanisme de Lyon, CHARLIN (F.) ; 01/02/2020 ; E-11483

- «Cooperation between Addis Ababa City Government, Lyon Metropole, Lyon Town Planning Agency and AFD : " Technical Mission in Addis-Ababa - Ethiopia - Workshop2 : " Implementation of the Structural Plan, specifically the Kaliti Subcenter LDP ", 29th of October to 6th of November 2019 : Report, Agence d'urbanisme de Lyon, BLANQUET (O.), 2020 ; E-11759
- Prestation d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de l'Agence d'urbanisme du Grand Antananarivo (AUGA) : Volet 3 : assistance technique à Maîtrise d'ouvrage, appui à la création et au lancement de l'Agence d'urbanisme IPAM : rapport d'exécution technique, Agence d'urbanisme de Lyon, CAUDRON (D.), CHARLIN (F.); 30/09/2020 ; E-11774

### 6. 2. Ressources

- « Veille élus lyonnais - Mobilité, Elections municipales et métropolitaines 2020 : portrait d'élus, premières mesures, priorités de mandats », Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne - Document de travail », Agence d'urbanisme de Lyon, PELOT (V.), 26/10/2020 ; E-11584
- « Plan biodiversité : benchmark national », Agence d'urbanisme de Lyon, DEGUILHEM (Y.), 10/2020 ; confidentiel, E-11591B

- « Financement et subventions des actions de transition », Agence d'urbanisme de Lyon, DEGUILHEM (Y.), 08/2020 ; confidentiel, E-11575
- « Covid-19 et alimentation : veille documentaire réalisée pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, 06/2020 ; confidentiel, E-11535
- « Covid-19 et biodiversité : veille documentaire réalisée pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », Agence d'urbanisme de Lyon, 06/2020 ; confidentiel, E-11534
- « Réhabilitation balcon : benchmark », Agence d'urbanisme de Lyon, 06/2020 ; confidentiel, E-11533
- « Réhabilitation Cité Jardin : benchmark », Agence d'urbanisme de Lyon, 06/2020 ; confidentiel, E-11532

### 6.3. Valorisation

- « Rapport d'activités 2019 : une année d'activité partenariale avec l'Agence », Agence d'urbanisme de Lyon, 2020 ; BALEYDIER (A.) E-11586

#### Web TV, BALEYDIER (A)

- Web TV de Béatrice Vessiller, Présidente d'Urbalyon. Béatrice Vessiller, Présidente de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2<sup>e</sup> Vice-présidente de la Métropole de Lyon, en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et de l'action foncière, évoque dans cette interview vidéo, les axes de travail partagés avec l'ensemble des membres de la structure.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/ixyXauQNX2k>
- WebTV Pierre Jarlier - grand témoin du Séminaire « Agir ensemble dans les territoires en mutation » organisé par l'AURA HLM en partenariat avec UrbA4, 22/01/ 2021  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/i023QgMQxZ8>

#### Web TV Exposition « La Ville-Forêt » :

- Web TV Exposition « La Ville-Forêt » : Teaser.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/D-GL9uyErM4>
- Web TV Exposition « La Ville-Forêt » - diffusion dans le Lab' du CAUE -Xavier Marié : le sol de la canopée.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/V3jvqaZ7Ex4>
- Web TV Exposition « La Ville-Forêt » - diffusion dans le Lab' du CAUE Le temps long de l'arbre, usage interne

#### Web TV Echange professionnel « Végétal, sur la ville j'écris ton nom » :

- Web TV « Végétal » 1 - Prise en compte du végétal / place de la nature dans la planification et les grandes politiques publiques.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/i1d49GxbsVM>
- Web TV « Végétal » 2 - Des projets différents mais une ambition commune.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/pWZkqZDVvh4>

- Web TV « Végétal » 3 – Facteurs clés de succès : à la recherche d'un modèle économique de l'arbre.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/jEZd-CtkOfI>
- Web TV « Végétal » 4- Perspectives : La coévolution entre système bâti et accessibilité au système nature.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : [https://youtu.be/Svk\\_vpXRTpE](https://youtu.be/Svk_vpXRTpE)

#### Web TV - KIT PLUI, retours d'expériences et paroles d'élus, VAZ-BROSSARD (S.)

- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 1 - "L'échelle intercommunale, gage de cohérence et de réussite !" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 2 - "Gouvernance du PLUi : de l'importance des modalités de collaboration et de travail communes-intercommunalité" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 3 - "PLUi : l'importance des partenariats et d'une concertation adaptée avec le public" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 4 - "Process PLUi : des prérequis à l'ingénierie interne, bien se préparer pour mieux s'impliquer" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 5 - "Paysages et patrimoine, vecteurs de transmissions et de transitions" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 6 - "Attractivité équilibrée : le PLUi, un outil pour développer les territoires autrement" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- VIDEO PLUi d'Auvergne-Rhône-Alpes # 7 - "PLUi et mobilité" - Internet PLUI ([logement.gouv.fr](http://logement.gouv.fr))
- Web TV - Plan Lumière, interviews d'acteurs.  
➔ Disponible sur notre chaîne YouTube : <https://youtu.be/MnwGB9PzGLE>
- Vidéo Webinaire Stratégies-Risques-Métropole Usage interne
- Web TV Emmanuelle Boucheron « Politique Habitat de la Métropole de Lyon » in English/ 1. A Home for all – exploring the fringes IN the metropolitan region. Réalisée pour la rencontre Metrex, 09/2020. Usage interne
- Web TV Richard Nordier, Rock Open Knowledge Week-Cultural héritage leading urban futures, 27-30 october 2020 – Understanding and dealing with new ways of living in cultural heritage areas: participatory group's 2018 works overview, NORDIER (R.), Usage interne





Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Angèle Baleyrier**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Août 2021



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de cette revue  
a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les  
membres de l'Agence d'urbanisme